



Plan Climat Air Energie Territorial Plan d'action



SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION	4
1. Ateliers de concertation	4
2. Travail interne	5
II. L'ORGANISATION DU PLAN D'ACTION	6
1. Organisation	6
2. Arborescence	9
III. DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION	11
1. Estimation budgétaire	11
2. Gouvernance et suivi	11
3. Evaluation.....	12
IV. LES FICHES ACTIONS	13

INTRODUCTION

Le diagnostic territorial a permis d'identifier les enjeux du territoire en matière de consommations énergétiques, de production d'énergies renouvelables, d'émissions de GES, de séquestration carbone, d'émissions de polluants atmosphériques et de vulnérabilité du territoire au changement climatique, et ce pour chaque secteur d'activité.

La stratégie a quant à elle fixé des objectifs opérationnels de réduction des émissions et des consommations et de développement des énergies renouvelables et a permis d'identifier les enjeux stratégiques du territoire.

Afin de répondre à cette stratégie et d'atteindre les objectifs que s'est fixé l'Intercom Bernay Terres de Normandie, un plan d'actions a été défini afin d'engager le territoire dans une transition énergétique et écologique.

L'arborescence de celui-ci fait état de 8 orientations stratégiques associées à tous les secteurs d'activité précédemment détaillés (agriculture, transport, résidentiel, industrie, tertiaire et déchets). Ces orientations sont déclinées en axes stratégiques, dans lesquels sont réparties les 103 fiches actions coconstruites en collaboration avec les acteurs du territoire.

Le programme d'action est spécifique au territoire et sera co-porté avec les collectivités membres et les partenaires. Le but est de travailler en collaboration afin de respecter les objectifs fixés, notamment via une mobilisation des parties prenantes permanente lors de la phase « plan d'action ». Les porteurs d'action auront pour rôle de s'assurer de la bonne avancée de la démarche pour laquelle ils sont responsables.

Le plan d'action est défini pour la période 2021-2026, avec un suivi organisé via des indicateurs fournis durant cette période, qui se soldera par une évaluation complète en 2026. Cette feuille de route ambitieuse est détaillée ci-dessous.

I. METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PLAN D'ACTION

1. Ateliers de concertation

Dans une volonté de co-construction du plan d'action et de mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, l'Intercom Bernay Terres de Normandie a organisé une série d'ateliers de concertation sur les mois de mai, juin et juillet 2019.

L'objectif de ces ateliers était de présenter la démarche PCAET aux participants, de partager le diagnostic territorial et la stratégie et de faire émerger des actions. 4 ateliers d'une durée moyenne de 2h ont ainsi eu lieu dans lesquels plusieurs thématiques ont été développées.

Un atelier avec les agriculteurs

Cet atelier a été organisé en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et a eu lieu le 27 mai 2019. Quatre thématiques ont été particulièrement traitées :

- ▶ Techniques agricoles
- ▶ Alimentation locale
- ▶ Energie
- ▶ Séquestration carbone

Un atelier avec les élus

L'atelier élu a eu lieu le 3 juin 2019 et a été organisé en collaboration avec le SIEGE 27, L'URCOFOR et le CAUE 27. Les quatre thématiques sur lesquelles les participants ont travaillé sont les suivantes :

- ▶ Centre-bourg et mobilité
- ▶ Patrimoine public
- ▶ Energies renouvelables
- ▶ Forêt, paysage et biodiversité

Un atelier avec les habitants :

Organisé et animé en collaboration avec Soliha, cet atelier s'est déroulé le 5 juin 2019 et a abordé les 3 thématiques suivantes :

- ▶ La mobilité durable
- ▶ L'énergie dans l'habitat
- ▶ L'alimentation locale

Un atelier avec les enseignants.

L'atelier enseignant a eu lieu le 5 juillet et a abordé 2 thématiques : la réduction des consommations et des émissions dans les écoles et les actions pédagogiques.

Un atelier avec les entreprises étaient initialement prévu mais a dû être remplacé par la diffusion d'une enquête en ligne.

L'ensemble des contributions a permis d'alimenter le plan d'action et un bilan des ateliers est présenté dans le livret « Bilan de la concertation ».

2. Travail interne

Le plan d'action a ensuite été élaboré en équipe projet et validé par le comité de pilotage composé d'élus, de responsables de services de la collectivité et de partenaires externes.

II. L'ORGANISATION DU PLAN D'ACTION

1. Organisation

Le programme d'action s'articule en 8 orientations stratégiques :

N°	Orientation
1	Faire de l'Intercom une administration exemplaire
2	Développer et favoriser la mobilité durable sur le territoire
3	Réduire les consommations énergétiques et les émissions carbone de l'habitat
4	Un territoire 100% énergies renouvelables en 2040
5	Accompagner les entreprises dans leur transition énergétique
6	Agriculture et forêts
7	Un territoire résilient face au changement climatique
8	La qualité de l'air

Chaque orientation est subdivisée en plusieurs axes stratégiques eux-mêmes composés de plusieurs actions.

Pour chacune des orientations sont détaillés :

- Les objectifs auxquels cherchent à répondre les actions
- Les axes prioritaires retenus
- Les actions à mettre en œuvre dans le cadre du PCAET

Pour chaque action une **fiche action** a été réalisée. Celle-ci est décrite avec plusieurs caractéristiques afin de définir un périmètre le plus précis possible (voir la fiche action annotée ci-dessous), tant au niveau des moyens humains nécessaires que financiers et partenariaux.

De plus, sur chaque fiche, un logo désignant l'**indicateur** associé est indiqué à côté de l'action. Les indicateurs font référence à 5 types de mesures relatives à :

- **L'énergie** : consommations énergétiques, efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables ;
- Le **climat** et la réduction des émissions de GES ;
- La **qualité de l'air** : pollution atmosphérique, concentrations de particules dans l'air ;
- **L'adaptation** au changement climatique ;
- La **séquestration carbone**.



ENERGIE



CLIMAT



QUALITE DE L'AIR



ADAPTATION



SEQUESTRATION CARBONE

Il est également important de noter que le territoire a fait le choix de s'engager dans une démarche de **labellisation Cit'ergie** dont certaines des actions sont intégrées au plan d'action du PCAET. Les actions communes au plan d'action Cit'ergie sont ainsi signalées par un logo :

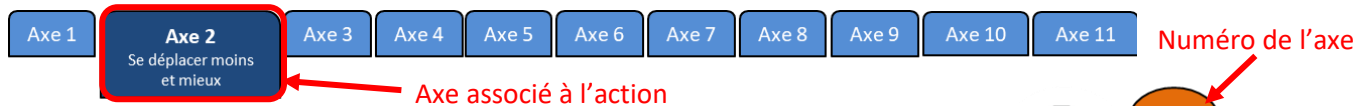


ACTION CIT'ERGIE

Enfin, le territoire a engagé un schéma des mobilités qui a abouti sur un plan d'actions repris dans la thématique mobilité (orientation 2). Les actions issues du schéma des mobilités sont également signalées par un logo :



SCHEMA DES MOBILITES



Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom en élaborant un Plan de Déplacement Administration



1.2

OBJECTIFS CHIFFRÉS EN LIEN AVEC L'AXE :
 Secteur transport : scénario tendanciel (territorial) = -23% d'émissions de GES à l'horizon 2050 vs scénario volontariste (national) = zéro émission à l'horizon 2050

Titre de l'axe décrit

Objectif
 Mieux gérer les déplacements des collaborateurs de l'intercommunalité
 Sensibiliser et proposer de nouvelles solutions de déplacement
 → Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de GES associées aux trajets en voiture

Contexte et description de l'action
 Recourir aux modes actifs et aux transports communs peut parfois s'avérer inadapté selon les contextes de chacun, les jours et les territoires : la maîtrise de la mobilité est en l'occurrence un enjeu majeur pour le territoire de Bernay.
 Les habitants de l'intercommunalité étant fortement dépendants de leur voiture pour leurs déplacements quotidiens, plus de 80% des trajets DT sont réalisés en voiture. Or, le transport représente 38% des consommations énergétiques du territoire et 32% des émissions de gaz à effet de serre. Il apparaît nécessaire d'agir sur le poste « transport », secteur le plus consommateur en énergie et 2^{ème} secteur émetteur de GES de l'intercommunalité, en créant un Plan de Déplacement Administration (PDA) structurant les déplacements des collaborateurs. Les actions suivantes s'inscrivent dans la construction du PDA.

Points de vigilance/prérequis
 Offre et demande concernant les besoins et disponibilités des déplacements en voiture des collaborateurs

Nom de l'action associée à l'axe 1.2

Indicateurs associés à l'action

Numéro de l'action associée à l'axe 1.2

Mettre en place un dispositif de covoiturage interne
 Développer un outil (Excel) renseignant les disponibilités et besoins des employés en termes de transport en voiture, promouvoir l'outil, mettre en place une charte de covoiturage, mettre à disposition des places de parking réservées aux personnes pratiquant le covoiturage



1.2.1

Calendrier prévisionnel

- Diffuser les informations : 2020
- Développer l'outil : mi-2020
- Mettre l'outil à disposition : mi-2020

Moyens estimés
 Mobiliser en interne pour la construction de l'outil (Excel) : action peu coûteuse à mettre en œuvre

Indicateurs de suivi et d'évaluation	Bénéfices attendus	Pilotage
Nombre de personnes utilisant la plateforme Nombre de covoiturages proposés Taux de remplissage des voitures Nombre de trajets évités/employé/an Création d'un parking de covoiturage, nombre de places banalisées et taux d'utilisation	20% de véhicules de collaborateurs en moins d'ici début 2021 utilisés lors des déplacements quotidiens DT	Porteur : IBTN

2. Arborescence

Orientation 1 – Faire de l'IBTN une administration exemplaire

- Axe 1.1. Animer la transition énergétique du territoire
- Axe 1.2. Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom avec le Plan de Déplacement Administration
- Axe 1.3. Promouvoir une alimentation durable
- Axe 1.4. Gérer durablement les déchets
- Axe 1.5. Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées
- Axe 1.6. Engager la collectivité dans une démarche « Numérique Responsable »
- Axe 1.7. Gérer durablement l'eau
- Axe 1.8. Mettre en place une commande publique éco-responsable
- Axe 1.9. Gérer durablement les espaces verts et naturels
- Axe 1.10. Développer un tourisme durable
- Axe 1.11. Accompagner les communes dans leurs démarches de transition énergétique
- Axe 1.12. Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-air-énergie

Orientation 2 – Développer et favoriser la mobilité durable sur le territoire

- Axe 2.1. Être acteur du changement des pratiques en matière de mobilités
- Axe 2.2. Consolider et développer le réseau de transports collectifs existant
- Axe 2.3. Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle
- Axe 2.4. Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne
- Axe 2.5. Rendre cohérentes les ambitions territoriales avec la politique de mobilité
- Axe 2.6. Favoriser les motorisations alternatives
- Axe 2.7. Encourager un transport de marchandises plus responsable

Orientation 3 – Réduire les consommations énergétiques et les émissions carbone de l'habitat

- Axe 3.1. Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments
- Axe 3.2. Prévenir et lutter contre la précarité énergétique
- Axe 3.3. Soutenir la construction de bâtiments « bas carbone »

Orientation 4 – Un territoire 100% énergies renouvelables en 2040

Axe 4.1. Accompagner le développement des EnR sur le territoire

Axe 4.2. Structurer et développer les filières EnR

Axe 4.3. Structurer et développer les réseaux de distribution d'énergie

Orientation 5 – Accompagner les entreprises dans leur transition énergétique

Axe 5.1. Accompagner et soutenir les entreprises dans leur transition énergétique

Orientation 6 – Gérer durablement les filières agriculture et forêts

Axe 6.1. Soutenir la filière agricole dans sa transition énergétique

Axe 6.2. Accompagner les propriétaires forestiers à la gestion durable de leurs boisements

Orientation 7 – Un territoire résilient face au changement climatique

Axe 7.1. Consolider et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique

Axe 7.2. Préserver la biodiversité

Axe 7.3. Optimiser la gestion des eaux et des milieux aquatiques

Axe 7.4. Aménager durablement le territoire

Axe 7.5. Maintenir et préserver la séquestration carbone

Orientation 8 – La qualité de l'air

Axe 8.1. Réduire les émissions de polluants atmosphériques

III. DISPOSITIF DE SUIVI ET D’EVALUATION

1. Estimation budgétaire

La mise en œuvre des 103 actions définies dans la plan d’action aura un coût pour le territoire compris entre 5,8 et 16,3 millions d’euros (soit entre 975 000 euros/an et 2,7 millions d’euros par an) qui se répartira de la manière suivante entre les 8 orientations :

	En k€	
	Min	Max
Axe 1	500	2300
Axe 2	1240	3470
Axe 3	1010	2500
Axe 4	2130	4660
Axe 5	30	150
Axe 6	640	2000
Axe 7	280	1160
Axe 8	20	100
TOTAL	5850	16340

Ces coûts seront supportés par l’Intercom mais également par l’ensemble des acteurs du territoire.

La mise en œuvre de certaines des actions permettra de réaliser des économies d’énergie, dont il résultera une baisse de la facture énergétique. Le programme d’action, grâce à ces investissements, sera également source d’emplois locaux et de dynamique économique pour le territoire.

2. Gouvernance et suivi

Le PCAET est un document qui a vocation à évoluer dans une démarche **d’amélioration continue**. Il s’accompagne ainsi d’un dispositif de suivi de la démarche et du plan d’action et d’une évaluation régulière qui permet de faire des réajustements si cela est nécessaire.

Des indicateurs de suivi, des outils et une organisation ont ainsi été définis :

- ▶ Un chargé de mission PCAET, chargé d’animer le PCAET et de coordonner le suivi
- ▶ Un comité de suivi du plan d’action qui sera créé. Ce comité de suivi sera constitué du chargé de mission PCAET, d’élus, des porteurs des actions et des partenaires. Ce comité de suivi pourrait se réunir deux fois par an afin de faire un état d’avancement de la mise en œuvre du plan d’action
- ▶ Un GIEC local : une instance de concertation citoyenne sera créée et pourra être sollicitée dans le suivi et la mise en œuvre des actions.
- ▶ Sur chacune des fiches action, les indicateurs de suivi et/ou de résultats sont indiqués
- ▶ Un tableau de bord afin de renseigner l’avancée de la mise en œuvre du plan d’action

Visuel du tableau de bord

Thématique	Axe stratégique	Plan d'action						Pilotage					Indicateurs de résultats			Calendrier													
		ID	Intitulé de l'action (Cibler)	Type d'action (Impact)	Description des actions à mener	Cible	Porteur / rôle	Échéancier	Type de moyens alloués	Impact budgétaire (euros/an)	Impact budgétaire (euros/an)	Portage politique	Planétaire	Indicateur de résultat	Indicateur de suivi	Indicateur de suivi	Objectif (année)	Date de démarrage	Date butoir	État d'avancement	Objectif à l'année	Objectif à l'année	2020	2021	2022	2023	2024		
Axe 1 : Actions de transition énergétique de territoire	114	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET
		Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET
		Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET
	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	
	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET	Adaptation du PMAET

Source : ekodev

Ce tableau de bord sera étoffé et alimenté progressivement en fonction de l'état d'avancement de la mise en œuvre des actions.

Le suivi du plan d'action se déroulera tout au long de la mise en œuvre du plan climat et consistera à :

- ▶ Suivre le niveau d'avancement et la réalisation de chacune des actions
- ▶ Décrire les résultats observés en lien avec les indicateurs.
- ▶ Garder le cap sur le niveau d'ambition fixé
- ▶ Entretenir la mobilisation des services et des acteurs du territoire

3. Evaluation

Au contraire du suivi au fil des actions et donc sur la durée, l'évaluation est un exercice ponctuel qui arrive à mi-parcours (fin 2023) et à la fin de la mise en œuvre du PCAET (fin 2026).

L'évaluation intermédiaire du PCAET aura pour but de comparer les résultats obtenus avec les objectifs théoriques fixés et permettra de :

- ▶ Dégager les facteurs clés de réussite, les difficultés et les erreurs pour faciliter la mise en œuvre sur les 3 années suivantes
- ▶ Faire un bilan des actions réalisées, en cours, non commencées et abandonnées
- ▶ Faire un bilan sur les moyens mis en œuvre
- ▶ Faire un bilan des résultats obtenus et les comparer à la trajectoire théorique définie dans la stratégie
- ▶ Mettre en place des actions correctives si besoin

Cette évaluation intermédiaire se fera via le comité de suivi et fera l'objet d'un rapport qui sera mis à disposition du public.

IV. LES FICHES ACTIONS

1. Orientation 1 : Faire de l'Intercom une administration exemplaire

L'Intercom Bernay Terres de Normandie fixe des objectifs ambitieux en termes de maîtrise de l'énergie, réduction des émissions ou encore développement des EnR sur son territoire. Dans une logique de cohérence et afin d'embarquer l'ensemble des acteurs dans le projet, elle souhaite montrer l'exemple.

Objectifs stratégiques

- Réduire de 17% ses consommations d'énergie
- Réduire de 25% ses émissions de GES
- Produire 1 GWh d'énergie photovoltaïque sur les toitures publiques

Pour cela, elle a défini 12 axes stratégiques et 36 actions qui lui permettront d'améliorer son empreinte environnementale :

▶ **Axe 1.1. Animer la transition énergétique du territoire**

- Animer et suivre le PCAET
- Obtenir la labellisation Cit'ergie
- Sensibiliser les acteurs du territoire aux enjeux climat-air-énergie

▶ **Axe 1.2. Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom avec le Plan de Déplacement Administration**

- Mettre en place un dispositif de covoiturage interne
- Favoriser les nouveaux modes de travail
- Développer les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle
- Sensibiliser les agents à la mobilité durable
- Diminuer l'impact carbone du parc de véhicules
- Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de déplacement

▶ **Axe 1.3. Promouvoir une alimentation durable**

- Intégrer des aliments de qualité, locaux et de saison dans la restauration collective

▶ **Axe 1.4. Gérer durablement les déchets**

- Elaborer une stratégie d'éco-responsabilité en interne
- Mettre en œuvre une stratégie de prévention et de gestion des déchets
- Réduire la production de déchets en favorisant la réparation et le réemploi sur le territoire
- Poursuivre et développer la valorisation des déchets compostables de la collectivité
- Poursuivre et développer la valorisation des déchets compostables chez les habitants
- Communiquer sur l'interdiction de brûlage des déchets verts à l'air libre

▶ **Axe 1.5. Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées**

- Mettre en place une comptabilité énergétique et des émissions de GES des bâtiments publics de la collectivité
- Être exemplaire sur les bâtiments publics neufs et rénovés en termes de maîtrise énergétique
- Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables thermiques des bâtiments publics
- Augmenter la part de consommation en énergies renouvelables électriques dans les bâtiments publics
- Installer des panneaux photovoltaïques sur le patrimoine de l'Intercom
- Réduire la consommation d'énergie liée à l'éclairage public

▶ **Axe 1.6. Engager la collectivité dans une démarche « Numérique Responsable »**

- Intégrer dans la gestion du parc informatique et des outils de télécommunication une stratégie "Numérique Responsable"

▶ **Axe 1.7. Gérer durablement l'eau**

- Economiser l'eau dans les bâtiments publics

▶ **Axe 1.8. Mettre en place une commande publique éco-responsable**

- Être exemplaire en matière d'écoresponsabilité de la commande publique

▶ **Axe 1.9. Gérer durablement les espaces verts et naturels**

- Réaliser une charte de l'arbre
- Former les agents à la gestion différenciée des espaces verts
- Elaborer un plan de gestion différenciée des espaces verts
- Mettre en œuvre une gestion différenciée sur les espaces verts communautaires
- Mettre en place l'éco-pâturage sur 2 stations d'épuration
- Réaliser les inventaires faunistiques et floristiques sur les espaces naturels et verts

▶ **Axe 1.10. Développer un tourisme durable**

- Améliorer la mobilité douce à destination des touristes

▶ **Axe 1.11. Accompagner les communes dans leurs démarches de transition énergétique**

- Mettre en œuvre les objectifs du PCAET à l'échelle communale
- Contrôler les projets de travaux de construction et rénovation

▶ **Axe 1.12. Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-air-énergie**

- Organiser des événements de sensibilisation des scolaires
- Améliorer l'impact environnemental des écoles

Animer la transition énergétique du territoire



Objectif

- Assurer une pleine réussite de la démarche PCAET
- Valoriser les actions mises en place
- Mobiliser et sensibiliser tous les acteurs du territoire

Contexte et description de l'action

Démarche de planification territoriale en faveur du développement durable, le PCAET prend en compte l'ensemble des problématiques climat-air-énergie du territoire. Afin de mobiliser au maximum les parties prenantes dans la co-construction de ce plan climat, le territoire doit animer la transition énergétique et coordonner les actions PCAET. La sensibilisation aux enjeux doit se faire tout le long de la démarche, jusqu'au programme d'actions, afin de conditionner la réussite du plan et l'atteinte des objectifs.

ANIMER ET SUIVRE LE PCAET



- Informer les acteurs du territoire sur le plan d'action adopté du PCAET : 2020
- Mettre en œuvre les actions issues du PCAET : 2021 - 2026
- Suivre la mise en œuvre des actions : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : parties prenantes PCAET

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Indicateurs de suivi de la démarche PCAET

Résultats attendus

Réduire de 18% les consommations énergétiques, de 18% les émissions de GES, améliorer la qualité de l'air, développer la production d'EnR pour atteindre 367 GWh, développer la séquestration carbone, adapter le territoire au changement climatique

1.1

Animer la transition énergétique du territoire



1.1.2

OBTENIR LA LABELLISATION CIT'ERGIE

Mettre en place un programme de management et de labellisation pour valoriser la mise en œuvre d'une politique énergie-climat : 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : ADEME

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de points effectifs atteint chaque année
- Atteinte du label Cit'ergie en 2024



1.1.3

SENSIBILISER LES ACTEURS DU TERRITOIRE AUX ENJEUX CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Organiser des campagnes de communication et des événements pour promouvoir la transition énergétique : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : communes

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de campagnes de communication réalisées
- Nombre d'évènements réalisés
- Nombre de personnes sensibilisées

Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom avec le Plan de Déplacement Administration



Objectif

Mieux gérer les déplacements des collaborateurs de l'intercommunalité
Sensibiliser et proposer de nouvelles solutions de déplacement
→ Diminuer les consommations énergétiques et les émissions de GES associées aux trajets en voiture

Contexte et description de l'action

Recourir aux modes actifs et aux transports en communs peut parfois s'avérer inadapté selon les contextes de chacun, les jours et les territoires : la maîtrise de la mobilité est en l'occurrence un enjeu majeur pour le territoire de Bernay.

Le transport représente 38% des consommations énergétiques du territoire et 32% des émissions de gaz à effet de serre. Il apparaît nécessaire d'agir sur le poste « transport », secteur le plus consommateur en énergie et 2^{ème} secteur émetteur de GES de l'intercommunalité, en élaborant un Plan de Déplacement Administration (PDA) structurant les déplacements des agents. Les actions suivantes s'inscrivent dans la construction du PDA.

Points de vigilance/prérequis

Adéquation entre les besoins de déplacements des agents et les services de transport alternatifs à la voiture individuelle



METTRE EN PLACE UN DISPOSITIF DE COVOITURAGE INTERNE

Développer un outil de covoiturage interne, promouvoir l'outil, mettre en place une charte de covoiturage, mettre à disposition des places de parking réservées aux personnes pratiquant le covoiturage : 2022

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de personnes utilisant l'outil
- Nombre de covoiturages proposés
- Taux de remplissage des voitures
- Nombre de trajets évités/employé/an
- Nombre de places de covoiturage et taux d'utilisation

1.2

Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom avec le Plan de Déplacement Administration



1.2.2

FAVORISER LES NOUVEAUX MODES DE TRAVAIL

- Développer le télétravail, : réaliser une charte de télétravail : 2021
- Développer l'usage de la visioconférence : 2021
- Mettre en place des espaces de coworking : 2022

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de personnes/jour en télétravail
- Nombre d'outils installés par salle équipée de visioconférence, taux d'utilisation des outils
- Nombre d'espaces de coworking, taux d'utilisation des espaces



1.2.3

DÉVELOPPER LES MODES DE DÉPLACEMENTS ALTERNATIFS À LA VOITURE INDIVIDUELLE

Favoriser les vélos électriques (installer des abris à vélo sécurisés et des vestiaires avec douches, disposer d'une flotte de vélos à assistance électriques ou bien aider à l'achat de vélos à assistance électriques) et les véhicules électriques (installer des bornes de recharge électrique pour les agents) : 2022

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de places vélos installées et taux d'utilisation
- Part modale du vélo
- Nombre de VAE dans la flotte
- Nombre d'achats de vélos aidés
- Nombre de bornes de recharge installées et taux d'utilisation

1.2

Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom avec le Plan de Déplacement Administration



SENSIBILISER LES AGENTS À LA MOBILITÉ DURABLE



1.2.4

- Faire une campagne de communication : 2021 – 2026
- Former les agents à l'écoconduite, 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'événements réalisés, taux de participation
- Nombre d'agents formés à l'écoconduite, évolution des consommations de carburant
- Nombre de communication réalisées/an



1.2.5

DIMINUER L'IMPACT CARBONE DU PARC DE VÉHICULES

Mener une politique volontariste de renouvellement du parc de véhicule en privilégiant les motorisations alternatives et les véhicules moins émissifs avec un objectif plus ambitieux que la réglementation : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : appel à une commande d'achat regroupée

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Taux de véhicules électriques ou GNV
- Taux de renouvellement des véhicules de la flotte

1.2

Promouvoir la mobilité durable au sein des services de l'Intercom avec le Plan de Déplacement Administration



1.2.6

ASSURER LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DÉPLACEMENT

Mise en place d'outils de suivi de la mise en œuvre du plan d'action et partage avec les services techniques de l'administration et des communes : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terre de Normandie

Partenaires : Région Normandie, Communes, opérateurs de transports, entreprises et administrations, ensemble de services de l'Intercom

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'actions du PDA mises en œuvre par an
- Nombre de réunions organisées
- Temps passé

Promouvoir une alimentation durable



Objectif

Proposer une alimentation de qualité et saine pour tous.

Valoriser le travail des agriculteurs, des personnels de restauration collective via des achats durables

→ Diminuer les pertes alimentaires, les consommations énergétiques et les émissions de GES du secteur « alimentation »

Contexte et description de l'action

L'alimentation durable relève d'un véritable défi pour les collectivités, avec plusieurs enjeux sur l'environnement : contribuer à une chaîne alimentaire durable, faire évoluer les pratiques alimentaires et enfin lutter contre le gaspillage alimentaire. Leur rôle est de fédérer les acteurs de la chaîne alimentaire afin de créer un projet alimentaire territorial.

La consommation d'aliments locaux et de saison est un levier important pour lutter contre le changement climatique. Il est donc indispensable de travailler sur la mise en place d'une alimentation durable dans les structures de restauration collective afin de contribuer à une transition agricole et alimentaire.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux des modes de préparation et d'approvisionnement de la restauration collective

Etude de faisabilité sur l'approvisionnement en produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique de la restauration collective

INTÉGRER DES ALIMENTS DE QUALITÉ, LOCAUX ET DE SAISON DANS LA RESTAURATION COLLECTIVE



Elaborer un programme pour le développement de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité : 2021

Mise en œuvre du programme auprès d'établissements pilotes : 2022

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Part des aliments de qualité (label, bio), locaux et de saison dans la restauration collective
- Nombre de cantines engagés dans le programme
- Distance moyenne séparant les produits alimentaires des structures de restauration

Gérer durablement les déchets



Objectif

Assurer le traitement des déchets
Mieux gérer les déchets des agents : réduire les déchets produits, valoriser les déchets inévitables

Contexte et description de l'action

Même si les déchets produits par le territoire du Bernay ne sont responsables qu'à 2% des émissions de GES, il est indispensable de travailler sur ce poste d'émission. La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) fixe une réduction de 66% des émissions de GES à horizon 2050 par rapport à 2015 sur le territoire français, contre une réduction de 22% dans le cadre d'un scénario tendanciel sur le territoire. De nombreuses actions peuvent être mises en place en termes de gestion des déchets, afin de réduire les quantités produites et de valoriser les déchets que l'on ne peut éviter.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux de la gestion des déchets et de la répartition « jeté/valorisé »
Possibilités de tri et de recyclage sur le territoire : politique de gestion des déchets locale



ELABORER UNE STRATÉGIE D'ÉCO-RESPONSABILITÉ EN INTERNE

- Rédiger un guide de l'éco-agent : 2021
- Mettre en place le tri des déchets, et des consignes : 2021
- Sensibiliser aux écogestes, animer la démarche de tri : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Volume de déchets triés et compostés
- Nombre d'animations par an
- Nombre d'agents sensibilisés

Gérer durablement les déchets



1.4



1.4.2

METTRE EN ŒUVRE UNE STRATÉGIE DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS

- Réaliser une étude de tarification incitative sur le territoire : étude préalable et concertation, choix du dispositif, enquête et expérimentation : 2022
- Mise en œuvre effective, gestion et évolution 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : SDOMODE

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Délibération sur la mise en œuvre de cette tarification :

- Suivi de l'évolution des taux de déchets recyclables triés à la source
- Evolution des volumes de déchets ménagers sur le territoire



1.4.3

REDUIRE LA PRODUCTION DE DÉCHETS EN FAVORISANT LA RÉPARATION ET LE RÉEMPLOI SUR LE TERRITOIRE

Réaliser une cartographie des services de réparation, de réemploi et de l'économie de fonctionnalité puis mettre ces informations à disposition du public pour favoriser la mise en relation des réparateurs avec les consommateurs : 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : SDOMODE

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre services recensés
- Nombre de consommateurs mis en relation avec des réparateurs

Gérer durablement les déchets



1.4



1.4.4

POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LA VALORISATION DES DÉCHETS COMPOSTABLES DE LA COLLECTIVITÉ

- Déployer des composteurs sur tous les sites de la collectivité : 2022
- Former un agent par site au titre de « maître composteur » : 2022
- Travailler en collaboration avec les agriculteurs pour la valorisation des déchets verts : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaire : SDOMODE

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de composteurs installés sur les sites de l'Intercom
- Volume ou % de déchets compostés sur le territoire ou biodéchets compostables produits
- Volume ou % de biodéchets exportés en méthanisation ou total des biodéchets valorisés



1.4.5

POURSUIVRE ET DÉVELOPPER LA VALORISATION DES DÉCHETS COMPOSTABLES CHEZ LES HABITANTS

Poursuivre le déploiement des composteurs chez les habitants : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaire : SDOMODE

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de foyers équipés d'un composteur
- Evolution des tonnages de déchets

Axe 1.1

Axe 1.2

Axe 1.3

Axe 1.4

Axe 1.5

Axe 1.6

Axe 1.7

Axe 1.8

Axe 1.9

Axe 1.10

Axe 1.11

Axe 1.12

Gérer durablement les déchets



1.4



1.4.6

COMMUNIQUER SUR L'INTERDICTION DE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE

- Communiquer largement sur l'interdiction de brûler des déchets verts à l'air libre : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaire : SDOMODE

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de communications réalisées
- Nombre de personnes touchées par les communications

Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées



1.5

Objectif

Réduire les consommations énergétiques et les émissions de GES du territoire
Réaliser des diagnostics afin de pouvoir mieux gérer les flux énergétiques

Contexte et description de l'action

A l'horizon 2050, la Stratégie Nationale Bas Carbone prévoit que le poste « bâtiment » ne produise plus aucune émission de gaz à effet de serre (GES). Il est ainsi indispensable de maximiser la production d'énergie décarbonée et de prendre en compte le potentiel local du territoire pour utiliser les solutions énergétiques les plus adaptées. Cela est possible en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments en prévoyant une rénovation, en augmentant les niveaux de performance énergétique des bâtiments neufs et en atteignant une meilleure efficacité énergétique des équipements.

Points de vigilance/prérequis

Recenser les bâtiments et les équipements énergétiques de la communauté de communes



Cit'ergie
European Energy Award®

1.5.1

METTRE EN PLACE UNE COMPTABILITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DES ÉMISSIONS DE GES DES BÂTIMENTS PUBLICS DE LA COLLECTIVITÉ

- Réaliser un état des lieux des consommations énergétiques de tous les bâtiments de l'Intercom : 2021
- Proposer des solutions de suivi des consommations et une méthodologie de comptage : 2021
- Mettre en place un outil de management de l'énergie et un suivi des fluides des bâtiments publics : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Etat des lieux du patrimoine réalisé concernant les consommations énergétiques, les émissions de GES, les EnR, la qualité de l'air et mise en place d'un suivi énergétique opérationnel
- Evolution des consommations énergétiques

Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées



1.5



1.5.2

ÊTRE EXEMPLAIRE SUR LES BÂTIMENTS PUBLICS NEUFS ET RÉNOVÉS EN TERMES DE MAÎTRISE ÉNERGÉTIQUE

Définir des niveaux de performance énergétique pour la construction et la rénovation des bâtiments de l'Intercom : 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Atteinte des objectifs de performance énergétique et environnementale
- Programmes d'opération et cahiers des charges qui intègrent des objectifs de performance énergétique et environnementale



1.5.3

AUGMENTER LA PART DE CONSOMMATION EN ÉNERGIES RENOUVELABLES THERMIQUES DES BÂTIMENTS PUBLICS

- Réaliser une étude comparative des différents choix énergétiques du projet de centre aquatique et des bâtiments existants : 2021
- Réaliser une étude technico-économique des différentes solutions : 2021
- Augmenter la part de consommation des énergies renouvelables thermiques dans les bâtiments publics : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : SDEC (14) et SIEGE 27

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Réalisation des études et analyse des résultats
- Nombre d'agents formés à l'achat d'énergie

Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées



1.5



1.5.4

AUGMENTER LA PART DE CONSOMMATION EN ÉNERGIES RENOUVELABLES ÉLECTRIQUES DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

- Avoir recours à de l'énergie électrique d'origine renouvelable pour les bâtiments de l'Intercom : 2022 - 2026
- Réaliser une étude comparative d'achat d'électricité verte : 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaire : SIEGE 27

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Résultats de l'étude des différentes solutions d'approvisionnement en électricité verte
- % d'énergie électrique renouvelable atteint dans la consommation totale des bâtiments publics de l'Intercom



1.5.5

INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES SUR LE PATRIMOINE DE L'INTERCOM

- Etudier la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de l'IBTN : 2021
- Installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments de l'IBTN : 2022 - 2026
- Intégrer la prise en compte du potentiel EnR dans les cahiers des charges pour la construction/rénovation des bâtiments : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Avancement de l'étude
- Nombre de panneaux photovoltaïques installés
- Production d'énergie

Maîtriser les consommations énergétiques et les émissions de GES associées



1.5

RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE LIÉE À L'ÉCLAIRAGE PUBLIC



1.5.6

- Remplacer les luminaire par des luminaires LED : 2021 - 2022
- Mettre en place un pilotage de l'éclairage public : détecteur de mouvement, extinction : 2023
- Participer annuellement à des évènements afin de sensibiliser les habitants à l'extinction nocturne et à la pollution lumineuse (Jour de la Nuit, Village étoilé) : 2022 - 2026
- Réaliser un Plan Lumière : 2022

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie, communes

Partenaires : SIEGE 27, centrale d'achat

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'ampoules remplacées
- Taux d'ampoules LED
- Evolution des consommations énergétiques

Engager la collectivité dans une démarche « Numérique Responsable »**Objectif**

Définir et mettre en œuvre une démarche numérique responsable dans la collectivité

Contexte et description de l'action

La transformation numérique révolutionne le monde du travail ainsi que la coordination au sein d'une collectivité. Elle permet une modernisation des services qu'elles délivrent et accentue la proximité avec les habitants : c'est donc une véritable opportunité de développement. Etant de plus en plus dépendantes du numérique, les collectivités doivent apprendre à gérer de façon durable leurs outils numériques, source de consommation d'énergie et d'émissions de GES. Cette transformation doit donc se faire de manière responsable et au maximum respectueuse de l'environnement.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux du parc informatique et des outils de télécommunication de la communauté de communes

**INTÉGRER DANS LA GESTION DU PARC INFORMATIQUE ET DES OUTILS DE TÉLÉCOMMUNICATION UNE STRATÉGIE "NUMÉRIQUE RESPONSABLE"**

- Sensibiliser les agents aux écogestes : 2021 - 2026
- Modifier les pratiques d'achat : en favorisant les écolabels, allonger la durée de vie du matériel, privilégier le matériel reconditionné, adapter le modèle d'ordinateur acheté à l'usage, déployer des postes légers à la place des ordinateurs, choisir des serveurs virtuels, préférer les copieurs multifonctions à des imprimantes individuelles : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : centrale d'achat, structure proposant de la réutilisation de produits

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Part de documents imprimés
- Part de copieurs multifonctions
- Part de matériel écolabellisé
- Nombre de postes légers
- Suivi des consommations énergétiques

Gérer durablement l'eau



1.7

Objectif

Réduire la consommation d'eau sur le patrimoine de l'Intercom

Contexte et description de l'action

La ressource en eau est une denrée précieuse qu'il est indispensable de gérer et de protéger au mieux. Les évolutions climatiques à venir vont en effet certainement provoquer des tensions sur cette ressource. La vulnérabilité à venir concernera en particulier les périodes estivales et les périodes de sécheresses. En particulier, le diagnostic réalisé sur le territoire a fait ressortir un assèchement prononcé des bassins du territoire au cours du 21^{ème} siècle, en parallèle d'un accroissement de la demande en eau des différents usages.



Cit'ergie
European Energy Award®

1.7.1

ECONOMISER L'EAU DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS

- Suivre la consommation d'eau dans les bâtiments de l'Intercom et identifier les axes d'amélioration : 2021 – 2026
- Sensibiliser les agents aux écogestes : 2021 – 2026
- Mettre en place des systèmes d'économie d'eau : mousseurs, cuves de récupération des eaux pluviales ... : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Evolution des consommations d'eau
- Nombre d'agents sensibilisés
- Nombre de systèmes d'économie d'eau installés

Mettre en place une commande publique éco-responsable



Objectif

Prendre en compte le développement durable dans la politique d'achat de la communauté de communes
Augmenter la part d'achats éco-responsables

Contexte et description de l'action

Dans une démarche d'amélioration, il est recommandé que les acheteurs au sein de la communauté de communes tiennent compte de critères « développement durable » dans les marchés publics lors de l'identification des besoins. Cette démarche est déjà en cours sur la communauté de communes dans le cadre du renouvellement de la flotte de véhicules et des photocopieurs notamment.

Points de vigilance/prérequis

Identifier tous les marchés publics de la communauté de communes
Mettre en place un groupe de travail en interne



ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'ÉCORESPONSABILITÉ DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- S'engager dans une charte écoresponsable
- Obtenir la certification AFNOR
- Intégrer des critères socio-environnementaux dans tous les marchés
- Généraliser des critères aux achats dont les montants sont en-dessous des seuils du code des marchés publics

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Charte écoresponsable signée
- Certification AFNOR obtenue
- % d'achats responsables pour tous les marchés

Gérer durablement les espaces verts et naturels



1.9

Objectif

Gérer de façon durable les espaces verts pour mieux respecter l'environnement
Favoriser la biodiversité

Contexte et description de l'action

Les espaces verts sont de véritables atouts au sein du territoire pour lutter contre le changement climatique. L'usage de pratiques durables au sein des écosystèmes permet de protéger ces milieux, notamment via la gestion différenciée. Ce type de gestion, qui a pour but de diminuer l'empreinte écologique du territoire, prend en compte les différents usages des sites et serait l'outil clé de la gestion durable des espaces verts.

Points de vigilance/prérequis

Cartographie des espaces verts du territoire



Cit'ergie
European Energy Award®

1.9.1

RÉALISER UNE CHARTE DE L'ARBRE

- Réaliser un inventaire détaillé du patrimoine vert existant : 2021
- Mettre en place un plan de gestion arboré (période de taille, méthode de taille) : 2022
- Élaborer un Plan Pluriannuel d'Investissement pour augmenter le patrimoine arboré : 2022
- Mettre en place un règlement de protection de l'arbre : 2022
- Mettre en place une commission de suivi, de concertation et de communication : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : les communes, le département, les bailleurs

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'arbres répertoriés dans les inventaires (avec un indicateur du statut de santé)
- Nombre d'arbres plantés par années
- Nombre de commissions de suivi organisées

Gérer durablement les espaces verts et naturels

1.9



1.9.2

FORMER LES AGENTS À LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

- Former les agents à la gestion différenciée des espaces verts : 2021 puis renouvellement quand besoins

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie, communes

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'agents ayant suivi une formation sur la gestion différenciée



1.9.2 bis

ELABORER UN PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

- Définir les objectifs à atteindre, élaborer un planning annuel de tâches, encadrer la démarche auprès des collaborateurs, élaborer un budget prévisionnel d'investissement, définir une stratégie de communication : 2022

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Approbation du plan de gestion

Gérer durablement les espaces verts et naturels

1.9



Cit'ergie
European Energy Award®

1.9.2 ter

METTRE EN ŒUVRE UNE GESTION DIFFÉRENCIÉE SUR LES ESPACES VERTS COMMUNAUTAIRES

- Mettre en œuvre le plan de gestion différenciées des espaces verts : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie, communes

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'actions du plan de gestion mises en place

Gérer durablement les espaces verts et naturels



1.9



1.9.3

METTRE EN PLACE L'ÉCO-PÂTURAGE SUR 2 STATIONS D'ÉPURATION

Permettre l'entretien des espaces verts de façon naturelle en mettant en place des clôtures et des abris pour les animaux : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie, communes

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Surface entretenue en éco pâturage
- Nombre d'animaux présents



1.9.4

RÉALISER DES INVENTAIRES FAUNISTIQUES ET FLORISTIQUES SUR LES ESPACES NATURELS ET VERTS

Réaliser l'inventaire faunistique et floristique des espaces verts et naturels : 2022 - 2025

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie, communes

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'inventaires faune/flore réalisés
- Nombre total d'espèces faune/flore répertoriées dans les inventaires (avec un indicateur du statut de protection et de risque de disparition)

Développer un tourisme durable



Objectif

Maîtriser les impacts du tourisme sur les écosystèmes et développer des pratiques plus sobres en matières d'émissions de gaz à effet de serre
Permettre l'accès au tourisme

Contexte et description de l'action

Le tourisme a de nombreuses conséquences pouvant remettre en cause les ressources sur lesquelles il repose : consommation de ressources naturelles, fortes émissions de gaz à effet de serre, nuisances, impacts sur les paysages... Il est indispensable que la communauté de communes préserve la richesse de son patrimoine et de ses paysages en mobilisant les acteurs du territoire, afin de travailler de manière collaborative à la construction d'un tourisme durable pour demain.

Points de vigilance/prérequis

Sites touristiques du territoire, offre de tourisme durable du territoire, axes de circulation empruntés par les touristes



AMÉLIORER LA MOBILITÉ DOUCE À DESTINATION DES TOURISTES

- Voir fiche action 2.4.4

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Territoires limitrophes, Région, Communes

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de vélos en location
- Nombre de locations par an

Accompagner les communes dans leurs démarches de transition énergétique**Objectif**

Soutenir le territoire dans sa transition énergétique
Encourager les bonnes pratiques au niveau communal

Contexte et description de l'action

La loi de transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en 2015, a permis de mettre en place au niveau national des objectifs de réduction des consommations et des émissions de gaz à effet de serre, ainsi que d'augmentation de la production d'énergies renouvelables. La bonne réussite de cette disposition implique un rôle crucial de la part des collectivités territoriales et des communes. Ces dernières, via notamment les PCAET, peuvent décliner les objectifs nationaux au niveau territorial, et ce dans tous les domaines d'activité via l'élaboration d'une stratégie climat-air-énergie locale. C'est en agissant au niveau local que la transition énergétique pourra s'opérer. L'Intercom doit ainsi avoir un rôle d'accompagnement des communes dans la mise en œuvre des démarches de transition énergétique.

**METTRE EN ŒUVRE LES OBJECTIFS DU PCAET À L'ÉCHELLE COMMUNALE**

- Mettre en place un Conseil en Energie Partagé (CEP) pour diminuer les consommations d'énergie du patrimoine communal : 2021
- Participer annuellement à des événements afin de sensibiliser les habitants à l'extinction nocturne et à la pollution lumineuse (Jour de la Nuit, Village étoilé) : 2021 - 2026
- Réaliser des balades thermographiques avec les habitants : 2021 - 2026
- Conseiller pour tenir compte du changement climatique dans les politiques communales : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Mise en place du Conseil en Energie Partagé
- Nombre d'événements réalisés
- Nombre de personnes présentes aux événements
- Nombre de ballades réalisées

Accompagner les communes dans leurs démarches de transition énergétique



1.11



1.11.2

CONTRÔLER LES PROJETS DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION ET RÉNOVATION

Dans le cadre de la compétence « vérification des opérations d'urbanisme » de l'Intercom :

- Vérifier les principaux éléments de la réglementation thermique dans les permis de construire et émettre un avis sur les éléments fournis : 2021- 2026
- Diffuser une plaquette d'information aux communes sur les points de vigilance concernant les performances énergétiques des constructions neuves : 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'agents du service urbanisme formés sur les points de contrôles concernant les dépôt de permis de construire
- Fiche de suivi avec les éléments de performances environnementales à contrôler sur les dossiers de permis de construire, élaborée et mise en œuvre
- Nombre de dossiers de permis de construire contrôlés sur la réglementation thermique en vigueur
- Nombre de dossiers de permis de construire avec un avis émis concernant la réglementation thermique en vigueur : Demande de complément et de modification

Sensibiliser les scolaires aux enjeux climat-énergie



Objectif

Communiquer auprès du jeune public sur les gestes éco-responsables
 Permettre aux jeunes de s'impliquer à leur échelle autour la protection de l'environnement
 Assurer l'assimilation progressive de la lutte contre le changement climatique sur le territoire et engendrer une prise de conscience
 Rendre l'information énergie-climat accessible

Contexte et description de l'action

La population des écoles constitue une cible précieuse dans la construction d'un monde plus durable pour demain. En les sensibilisant via différentes animations, ils prennent petit à petit conscience des enjeux environnementaux, et les écogestes paraissent au fur et à mesure automatiques et naturels.



ORGANISER DES ÉVÉNEMENTS DE SENSIBILISATION DES SCOLAIRES

- Visiter le centre de tri pour les CM2
 - Réaliser des actions communes de ramassage des déchets
 - Visiter le magasin en vrac de Beaumont-le-Roger
 - Organiser une journée "Mets ton pull"
 - Visiter un site de production d'énergie renouvelable
 - Organiser une journée plantation
- 2021- 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie, communes, écoles

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'évènements organisés
- Nombre d'élèves sensibilisés



AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES ÉCOLES

- Mettre en place des pédibus : 2022
- Mettre en place le tri des déchets : 2022

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie, communes

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'écoles participantes
- Nombre d'actions engagées

2. Orientation 2 : Développer et favoriser la mobilité durable

Le secteur des transports est le premier consommateur d'énergie, le second émetteur de GES, le principal émetteur de NOX et a un rôle important dans l'émission de particules fines. Il est donc un secteur à viser prioritairement. L'Intercom Bernay Terres de Normandie a des leviers d'action sur les mobilités locales (domicile-travail et quotidienne) et sur le fret qui représentent 78% de l'impact des transports. Les 19 actions de cette orientation se concentreront donc dessus.

Objectifs stratégiques



- Réduire de 11% les consommations d'énergie
- Réduire de 22% les émissions de GES
- Réduire de 24% les émissions de NOX, de PM10 et de PM2,5

▶ **Axe 2.1. Être acteur du changement des pratiques en matière de mobilités**

- Affirmer le rôle de l'Intercom comme Autorité Organisatrice de la Mobilité
- Développer et soutenir les actions de mobilité en faveur des publics spécifiques
- Accompagner les entreprises dans la réalisation de PDE
- Communiquer auprès des usagers

▶ **Axe 2.2. Consolider et développer le réseau de transports collectifs existant**

L'objectif opérationnel de cet axe est de réduire la part modale de la voiture individuelle de 8% en augmentant la part des transports en commun pour atteindre 12%.

- Faire du train un mode de déplacement adapté aux besoins des actifs
- Développer le réseau de transport interurbain et travailler l'articulation avec le réseau urbain
- Développer une approche stratégique de l'intermodalité

▶ **Axe 2.3. Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle**

L'objectif opérationnel de cet axe est de développer le covoiturage et l'autopartage afin de réduire la part modale de la voiture individuelle de 12%.

- Développer la pratique du covoiturage
- Développer la pratique de l'autopartage

▶ **Axe 2.4. Développer une offre de mobilités actives attractive et pérenne**

L'objectif opérationnel de cet axe est de favoriser les modes actifs (principalement marche et vélo) afin de diminuer la part modale de la voiture individuelle de 4%.

- Développer un véritable maillage cyclable
- Développer le réseau piétonnier
- Structurer un réseau d'infrastructures sécurisées
- Proposer une offre de mobilités actives à destination des touristes
- Développer l'écomobilité scolaire

▶ **Axe 2.5. Rendre cohérentes les ambitions territoriales avec la politique de mobilité**

L'objectif opérationnel de cet axe est de limiter les déplacements et ainsi économiser 13 millions de kilomètres en rapprochant les centres d'intérêt des habitations et en favorisant le développement du télétravail.

- Organiser le développement du territoire dans une logique de "courtes distances"
- Accompagner les acteurs économiques dans le développement du télétravail

▶ **Axe 2.6. Favoriser les motorisations alternatives**

L'objectif opérationnel de cet axe est de favoriser le développement des motorisations alternatives afin de diminuer la part de la voiture thermique individuelle de 10%.

- Communiquer sur les infrastructures de mobilité électrique
- Développer les infrastructures permettant d'utiliser les motorisations alternatives

▶ **Axe 2.7. Encourager un transport de marchandises plus responsable**

L'objectif opérationnel de cet axe est de réduire l'impact environnemental du fret en diminuant la part du routier de 5% au profit du train, en augmentant la part des motorisations alternatives de 15% et en diminuant les tonnages transportés.

- Encourager un transport de marchandises plus responsable

Être acteur du changement de pratique en matière de mobilités

2.1

Objectif

L'objectif pour l'Intercom est d'assurer et de mettre en œuvre la compétence « Mobilité » sur le territoire. Elle doit être l'acteur principal sur ces sujets et animer la communication ainsi que la sensibilisation afin d'accompagner le changement de pratiques des habitants du territoire, des établissements scolaires, des administrations et des entreprises.

Contexte et description de l'action

Actuellement, les déplacements sont majoritairement effectués en voiture. En effet, 83% des trajets domicile – travail et 88% des déplacements quotidiens (achats alimentaires, loisirs ...) sont réalisés en voiture. La mobilité représente un réel levier d'action et la solution la plus adaptée reste la diminution de l'utilisation de la voiture qui doit être remplacée par d'autres modes de transport plus vertueux. Le rôle de l'Intercom est donc d'accompagner le report modal sur le territoire en prenant la compétence mobilité et en communiquant régulièrement auprès des usagers.

Points de vigilance/prérequis

Faire un état des lieux des pratiques actuelles de mobilité sur le territoire et notamment au niveau des entreprises et des établissements scolaires.



2.1.1

AFFIRMER LE RÔLE DE L'INTERCOM COMME AUTORITÉ ORGANISATRICE DE LA MOBILITÉ

- Mise au point avec la Région des modalités de prise de compétence : 2021-2022
- Organisation de réunions de travail associant élus et techniciens pour partager et valider la prise de compétence, valider un calendrier précis de mise en œuvre en lien direct avec la Région
- Mise en œuvre : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Région Normandie, territoires limitrophes, communes, opérateurs de transports

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Evolution du budget Mobilité
- Nombre d'actions mobilité mises en œuvre par an

Être acteur du changement de pratique en matière de mobilités



2.1



2.1.2

DÉVELOPPER ET SOUTENIR LES ACTIONS DE MOBILITÉ

- Poursuivre le soutien et les collaborations avec l'association Access et ses actions en faveur des « Pass Mobilités » : 2021- 2026
- Etendre les interventions et la sensibilisation « Mobilités » pour accompagner le changement des pratiques : 2021-2026
- Créer un guichet unique d'information : 2021
- Etudier la faisabilité de créer un service de transport à la demande (TAD)
- Développer les partenariats avec des établissements scolaires pour coordonner les horaires et sensibiliser les parents et les jeunes : 2021-2026

Pilotage

- Porteur : Intercom Bernay Terre de Normandie
- Partenaires : Communes, services publics et sociaux, établissements scolaires, entreprises, Access, associations

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de passagers dans les transports scolaires
- Nombre de passagers dans le TAD
- Nombre de visiteurs au guichet unique



2.1.3

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA RÉALISATION DE PDE

Capitaliser sur la réalisation du Plan de Déplacement Administrations de l'Intercommunalité pour encourager et accompagner les entreprises dans la réalisation de leurs Plan de Déplacement Entreprise (PDE).

- Identifier les entreprises pour lesquelles il serait pertinent d'engager un PDE : 2021-2022
- Prise de contact : 2021-2022
- Accompagnement auprès des entreprises volontaires : 2022 - 2026

Pilotage

- Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
- Partenaires : CCI, Région, Département, GIAB, entreprises

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de PDE réalisés sur le territoire
- Part modale des déplacements professionnels sur le territoire
- Evolution des pratiques par mode sur le territoire

Résultats attendus

On observe en moyenne une baisse de 10% de l'utilisation de la voiture individuelle après la mise en place d'un PDE.

Axe 2.1

Axe 2.2

Axe 2.3

Axe 2.4

Axe 2.5

Axe 2.6

Axe 2.7

Être acteur du changement de pratique en matière de mobilités



2.1



2.1.4

COMMUNIQUER AUPRÈS DES USAGERS

Communiquer auprès des usagers sur les installations existantes en matière de mobilité durable et plus spécifiquement durant la semaine européenne de la mobilité : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Région Normandie, Communes, opérateurs de transports

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de communications réalisées
- Nombre de personnes sensibilisées

Consolider et développer le réseau de transports collectifs existants



2.2

Objectif

Développement de l'offre de transports en commun (trains et bus) afin d'encourager le report modal.

Contexte et description de l'action

Le territoire de l'Intercom possède une offre assez faible de transport en commun routier. En effet, seulement 3 lignes de bus régulières desservent le territoire ce qui encourage grandement l'utilisation de la voiture individuelle. L'offre ferroviaire est, quant-à-elle, assez riche. En effet, on note la présence de deux gares et de 3 haltes organisées selon les 2 lignes Paris-Evreux-Bernay-Caen et Rouen-Bernay-Caen. Cependant les horaires ne sont pas toujours adaptés aux besoins et il n'existe pas de solutions de rabattement vers les gares.

Points de vigilance/prérequis

Nécessite la prise de compétence « mobilité » par l'Intercom.
Faire un état des lieux du réseau de transports collectifs actuel et des lignes urbaines et interurbaines déjà existantes afin de pouvoir réorganiser le maillage du territoire.
Identifier les besoins des usagers (lignes, horaires)



2.2.1

FAIRE DU TRAIN UN MODE DE DÉPLACEMENT ADAPTÉ AUX BESOINS

- Organiser une réunion avec les principales entreprises du territoire, la SNCF, les services de la Région, de l'EPCI et des communes concernées (Bernay, Serquigny, Beaumont-le-Roger, Brionne et la Romilly-la-Puthenaye) : 2021
- Poursuivre et amplifier le travail réalisé sur le rabattement dans les gares et les haltes : 2021
- Communiquer largement sur l'offre ferroviaire et son attractivité, en adaptant le discours et en ciblant les publics : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Région Normandie, Communes, SNCF, entreprises

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Part modale du train
- Desserte, fréquence et amplitude horaire de l'offre ferroviaire
- Nombre de passagers transportés par an

Résultats attendus

Augmenter la part modale du train pour atteindre 7%. Diminution de l'utilisation de la voiture de 5%

Consolider et développer le réseau de transports collectifs existants



2.2



2.2.2

DÉVELOPPER LE RÉSEAU DE TRANSPORT INTERURBAIN ET TRAVAILLER L'ARTICULATION AVEC LE RÉSEAU URBAIN

- Développer le réseau interurbain dans la partie sud du territoire par la mise en place d'un « Transport A la Demande » (TAD) pour les personnes captives au niveau du périmètre Broglie / Montreuil / Barre-en-Ouche / Beaumesnil : 2022 - 2023
- Poursuivre le développement du réseau interurbain en créant une ligne régulière entre Bernay et les polarités sud qui s'appuie sur le transport scolaire : 2022
- Maintenir et renforcer l'offre du réseau urbain par une prise de compétence globale de l'Intercom en matière d'organisation des transports : 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Région Normandie, Communes

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de passagers sur les lignes interurbaines
- Fréquences et amplitude horaire des lignes interurbaines

Résultats attendus

Augmenter la part modale du bus pour atteindre 5%.
Diminuer la part de la voiture de 3%



2.2.3

DÉVELOPPER UNE APPROCHE STRATÉGIQUE DE L'INTERMODALITÉ

- Travailler avec la Région et les partenaires pour amplifier le déploiement d'une tarification unique en matière de transports en commun sur le territoire de l'Intercom : 2021
- Donner les moyens de consolider les points de rabattement et d'intermodalité dans les centres-bourgs, en veillant à l'accessibilité, la visibilité et au confort des aires d'attente du TAD : 2022-2024
- Renforcer les possibilités de rabattement tous modes à proximité des gares et haltes ferroviaires, en créant des espaces d'attente destinés à favoriser l'intermodalité entre la voiture individuelle, les modes actifs et les transports en commun : 2022-2024

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Communes, Région Normandie, Département de l'Eure, SCNF

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de pôle
- Nombre de service par pôle
- Modes utilisés

Résultats attendus

Augmenter la part modale du bus et du train pour atteindre 12%.
Diminuer la part de la voiture de 8%

Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle



2.3

Objectif

Développer la pratique du covoiturage et de l'autopartage

Contexte et description de l'action

La pratique du covoiturage est peu pratiquée sur le territoire et il n'existe pas de service d'autopartage. Or la mise en place et le développement de tels services permettraient d'engager une évolution des pratiques et de diminuer la part de la voiture individuelle et donc l'empreinte environnementale des déplacements.

Points de vigilance/prérequis

Nécessité de lever les freins psychologiques à la pratique du covoiturage et de l'autopartage



2.3.1

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU COVOITURAGE

- Communiquer sur la plateforme du département : 2021-2026
- Identifier des sites stratégiques et construire des aires de covoiturage : 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terre de Normandie

Partenaires : Département, Région, Communes, ALIS, Entreprises du territoire

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'aires de covoiturage existantes et taux d'utilisation
- Nombre de covoitureurs sur la plateforme du département
- Part modale du covoiturage

Résultats attendus

Augmenter la part modale du covoiturage pour atteindre 12%. Diminuer la part de la voiture individuelle de 12%

Offrir le choix d'alternatives à la voiture individuelle



2.3



Cit'ergie
European Energy Award®

2.3.2

DÉVELOPPER LA PRATIQUE DE L'AUTOPARTAGE

- Démarcher des prestataires d'autopartage pour étudier la possibilité de mettre en place un service dédié au niveau des polarités administratives du territoire, à destination des employés du secteur public, pour proposer un service de voitures de fonction : 2022
- Etendre le service d'autopartage aux habitants du territoire en l'implantant au niveau des pôles d'intermodalité et des aires de mobilité rurale : 2023
- Créer une plate-forme numérique de mise en relation des particuliers permettant de créer des synergies dans la pratique de l'autopartage : 2023

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie en tant qu'employeur et entreprises du territoire

Partenaires : Communes, services publics, entreprises, prestataires d'autopartage, GRDF

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de stations d'autopartage
- Nombre de véhicules en autopartage, dont nombre de véhicules hybrides ou électriques
- Nombre de trajets et kilométrage moyen annuel

Développer une offre de mobilités actives, attractive et pérenne



2.4

Objectif

Développer des infrastructures qui permettent d'augmenter la pratique des modes doux et notamment du vélo

Contexte et description de l'action

Actuellement, la part des modes actifs notamment dans les déplacements quotidiens est très faible. Quelques pistes cyclables existent sur le territoire mais sont insuffisantes pour assurer des continuités entre les principales unités urbaines du territoire et circuler de manière sécurisée.

Points de vigilance/prérequis

Etudier l'état actuel des aménagements cyclables et piétons du territoire ainsi que l'offre destinée aux habitants, aux établissements scolaires et aux touristes.



2.4.1

DÉVELOPPER UN VÉRITABLE MAILLAGE CYCLABLE

- Poursuivre le développement du schéma vélo à Bernay et travailler les aménagements cyclables/piétons dans les centres des polarités du territoire (surtout Bernay, Broglie, La Barre en Ouche, Beaumesnil, Beaumont et Brionne) : 2021
- Aménager une voie cyclable permettant de relier Beaumont à Bernay en passant par Serquigny et prolonger cette liaison entre Serquigny et Brionne : 2023
- Travailler les points de connexion cyclable entre Beaumont, Bernay et Brionne pour relier les centres-bourgs aux pôles d'emplois : 2023
- Structurer une liaison cyclable entre la Barre en Ouche et Bernay d'une part et Broglie et La Barre en Ouche d'autre part pour se connecter à la voie verte de la Charentonne : 2024
- Réaliser un plan de jalonnement permettant d'indiquer les distances et le temps de trajet entre différents sites : 2025

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Communes, Région et Département (pour les infrastructures et les équipements scolaires)

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Part modale du vélo
- Evolution de la part modale du vélo
- Linéaire d'aménagement réalisé chaque année
- Evolution de l'offre de stationnement des vélos

Résultats attendus

Augmenter la part modale du vélo pour atteindre 3%. Diminuer la part de la voiture individuelle de 3%

Axe 2.1

Axe 2.2

Axe 2.3

Axe 2.4

Axe 2.5

Axe 2.6

Axe 2.7

Développer une offre de mobilités actives, attractive et pérenne



2.4



2.4.2

DÉVELOPPER LE RÉSEAU PIÉTONNIER

- Réaliser un schéma directeur des modes actifs : 2022
- Faciliter les déplacements piétons : 2022 - 2026
- Créer des itinéraires piétons : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Communes, Région et Département (pour les infrastructures et les équipements scolaires)

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Schéma Directeur des Modes Actifs approuvé
- Nombre de kilomètres de voies piétonnes créées
- Part modale de la marche

Résultats attendus

Augmenter la part modale de la marche pour atteindre 6%.
Diminuer la part de la voiture de 1%

STRUCTURER UN RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES SÉCURISÉES



2.4.3

- Développer la pratique du vélo et de la marche en priorité au niveau des centres-bourgs existants, aux abords des équipements publics et principaux commerces : travailler avec les partenaires le confort et la lisibilité des cheminements actifs, généraliser les abris à vélo sécurisés, développer une offre de location longue durée de VAE et proposer des aides financières à l'achat : 2022-2026
- Elargir le développement de la pratique des modes actifs aux actifs travaillant sur le territoire en généralisant les services type abri vélo sécurisé et douche au niveau des entreprises et des points d'intermodalité et en développant d'autres aménités type « bornes de réparation » et l'organisation d'évènements autour de la pratique du vélo: 2023

Pilotage

Porteur : Intercom et communes

Partenaires : Etat, Région, EPCI, Conseil départemental

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'aménagements répertoriés
- Nombre de communes participants aux échanges
- Nombre de Plan d'Accessibilité de la Voirie réalisé par an

Résultats attendus

Augmenter la part modale des modes actifs pour atteindre 9%.
Diminuer la part de la voiture de 4%

Développer une offre de mobilités actives, attractive et pérenne



2.4



2.4.4

PROPOSER UNE OFFRE DE MOBILITÉS ACTIVES À DESTINATION DES TOURISTES

- Etendre l'offre de location de vélos et de Vélo à Assistance Electrique (VAE) à destination des touristes, en partenariat avec les territoires limitrophes et en s'appuyant sur l'Office de Tourisme Intercommunal : 2024
- Développer l'offre de mobilité active pour les touristes en complétant et en développant le réseau de voies vertes 2024-2026
- Travailler avec les partenaires au prolongement de la voie verte de Brionne jusqu'à Pont-Audemer, pour se connecter au projet de voie verte reliant Montfort-sur-Risle à Honfleur : 2024 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terre de Normandie et Région

Partenaires : Territoires limitrophes, Région, Communes

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de vélos en location
- Nombre de locations par an



2.4.5

DÉVELOPPER L'ÉCO-MOBILITÉ SCOLAIRE

- Elaboration d'un Plan de Déplacements Etablissement Scolaire (PDES) : 2022
- Mise en place de lignes de Pédibus (Trottibus, carapatte, etc) et de Vélobus (bus cycliste, etc) : 2022
- Action d'animation et de sensibilisation en classe sur les bonnes pratiques et les règles de sécurité en vélo : 2022 - 2026
- Mise en place d'un vélo-école et passation d'un brevet cycliste/piéton : 2023 - 2026
- Initiation à des ateliers de réparation vélo et de maîtrise du vélo : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie et communes

Partenaires : Etablissements scolaires, Région, Département, Etat

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de PDES réalisés
- Parts modales « vélo », « piéton » et « covoiturage » des élèves venant à l'école, au collège ou au lycée

Résultats attendus

Augmenter la part modale des modes actifs pour les déplacements scolaires pour atteindre 20%. Réduire la part de la voiture de 3%

Rendre cohérentes les ambitions territoriales avec la politique de mobilité



2.5

Objectif

Limiter l'étalement urbain et réorganiser le territoire selon une double polarisation afin de diminuer les distances.
Développer une politique de télétravail qui permettrait de diminuer les déplacements domicile – travail du territoire

Contexte et description de l'action

Limiter l'étalement urbain est un enjeu de mobilité qui permettrait de structurer au mieux le réseau de transports en commun. Cela permettrait également de diminuer les distances parcourus en rapprochant les habitations des centres d'intérêt. Il s'agit également de limiter les déplacements domicile – travail en voiture qui sont importants sur le territoire, et pour cela de nouvelles politiques peuvent être mises en place permettant de développer le télétravail, ou le travail dans des espaces de « coworking ».

Points de vigilance/prérequis

Lever les freins à la pratique du télétravail
Etat des lieux de l'offre de stationnement sur l'espace public et des habitudes de déplacements domicile-travail



2.5.1

ORGANISER LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DANS UNE LOGIQUE DE « COURTES DISTANCES »

- Concentrer le développement urbain dans les unités urbaines existantes pour limiter l'étalement urbain et permettre d'atteindre la viabilité économique en transports en commun : 2021 - 2026
- A plus long terme, geler les extensions résidentielles pavillonnaires en-dehors des unités urbaines existantes et investir massivement dans la requalification et la réhabilitation des tissus urbains existants qui le nécessitent : 2023- 2026
- Organiser le territoire selon une double polarisation : Autour du triangle Bernay, Brionne, Beaumont au nord et autour du triangle Broglie, Montreuil, La Barre en Ouche au sud : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Communes, DDTN, CAUG

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Part des habitants de Bernay et des principaux pôles-relais : Brionne, Beaumont, Broglie.
- Superficie d'espaces naturels et agricoles artificialisés par an

Résultats attendus

Economiser 13 millions de kilomètres parcourus

Rendre cohérentes les ambitions territoriales avec la politique de mobilité



2.5



Cit'ergie
European Energy Award®

2.5.2

ACCOMPAGNER LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE DANS LE DÉVELOPPEMENT DU TÉLÉTRAVAIL

- Travailler avec les administrations et les entreprises du territoire et le Groupement Interprofessionnel de l'Arrondissement de Bernay (GIAB) pour développer de façon significative le télétravail : 2021
- Généraliser le réseau très haut débit dans les zones d'activités : 2022-2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terre de Normandie

Partenaires : Entreprises, Administrations, GIAB, Conseil Départemental, Eure Numérique

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'entreprises mobilisées
- Nombre de covoitureurs
- Caractérisation des migrations pendulaires
- Nombre d'espaces de coworking et fréquentation

Résultats attendus

10% des actifs en télétravail

Favoriser les motorisations alternatives



2.6

Objectif

Développer les infrastructures pouvant accueillir les véhicules électriques ainsi que les véhicules GVN et communiquer sur leur existence afin de diminuer l'utilisation de la voiture thermique

Contexte et description de l'action

Les alternatives pouvant remplacer la voiture thermique sont les véhicules électriques et les véhicules roulant au gaz naturel (GNV). Ce sont des alternatives qui devront être développées par l'Intercom, notamment par la mise place des infrastructures pour accueillir ces types de véhicules.

Points de vigilance/prérequis

Faire un état des lieux des infrastructures existantes et à renforcer, pour accueillir les véhicules électriques
Créer une station de rechargement au Gaz Naturel (GNV)
Freins à l'achat de ces véhicules du fait de leur coût



2.6.1

COMMUNIQUER SUR LES INFRASTRUCTURES DE MOBILITE ELECTRIQUE

Communiquer auprès de la population sur la présence des bornes électriques afin de développer leur utilisation et d'inciter les habitants du territoire à investir dans ce type de véhicules : 2021-2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de communications effectuées

Résultats attendus

Augmenter la part modale des véhicules électriques et thermiques pour atteindre 10%. Diminuer la part de la voiture thermique de 10%

Favoriser les motorisations alternatives



2.6



2.6.2

DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES PERMETTANT D'UTILISER LES MOTORISATIONS ALTERNATIVES

- Faire un état des lieux des infrastructures existantes sur le territoire pour le rechargement des véhicules électriques et GNV : 2021
- Mailler le territoire de bornes électriques : 2022 - 2026
- Mettre en place une station GNV sur le territoire : 2023

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de bornes installées
- Taux d'utilisation des bornes
- Par modale des motorisations alternatives

Résultats attendus

Augmenter la part modale des véhicules électriques et thermiques pour atteindre 10%. Diminuer la part de la voiture thermique de 10%

Encourager un transport de marchandises plus responsable



2.7

Objectif

Développer les infrastructures pouvant accueillir les véhicules électriques ainsi que les véhicules GVN et communiquer sur leur existence afin de diminuer l'utilisation de la voiture thermique

Contexte et description de l'action

Le fret représente 42% de l'impact des transports du fait notamment du mode routier principalement utilisé.

Points de vigilance/prérequis

L'Intercom Bernay Terres de Normandie possède peu de leviers d'actions sur le fret



2.7.1

ENCOURAGER UN TRANSPORT DE MARCHANDISES PLUS RESPONSABLE

- Réaliser un état des lieux des déplacements et des flux à l'échelle des ZAE : 2021
- Identifier les potentiels de mutualisation et de collaboration : 2021
- Accompagner les entreprises sur le choix des transporteurs : 2022 - 2026
- Encourager le ferroutage : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : CCI, Entreprises

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Part modale du fret
- Evolution des tonnages transportés

Résultats attendus

Diminuer les tonnages transportés de 7%
Augmenter la part des motorisations alternatives de 15%.
Augmenter la part modale du train de 5%
Diminuer les consommations énergétiques de 23% et les émissions de GES de 24%

3. Orientation 3 : Réduire les consommations énergétiques et les émissions carbone de l'habitat

Le secteur résidentiel est le second secteur le plus énergivore et le troisième émetteur de GES du territoire. Il a également un rôle prépondérant dans les émissions de polluants atmosphériques (particules fines et SO₂). Les enjeux autour de l'habitat ne sont pas seulement environnementaux mais sont également sociaux et la mise en place d'actions dans ce secteur permet de lutter contre la précarité énergétique. Le bâtiment est donc à cibler de manière prioritaire.

Objectifs stratégiques



- Rénover 2 100 logements
- Réduire de 7% les consommations énergétiques
- Réduire de 32% les émissions de GES
- Réduire de 12% les émissions de PM10 et de 11% celles de PM2,5

Pour cela, l'Intercom a défini 3 axes stratégiques et 10 actions :

▶ **Axe 3.1. Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments**

- Intégrer les enjeux de transition énergétique dans le programme local de l'habitat (PLH)
- Créer un service d'accompagnement de la rénovation énergétique
- Communiquer sur les économies d'énergie dans l'habitat
- Soutenir la rénovation énergétique des logements
- Promouvoir les bonnes pratiques d'utilisation du chauffage au bois

▶ **Axe 3.2. Prévenir et lutter contre la précarité énergétique**

- Etendre l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) à toute l'Intercom
- Réaliser le programme DEPAR (Diagnostics Énergétiques pour Accompagner la Rénovation)
- Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'un service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (SLIME)
- Créer un service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie

▶ **Axe 3.3. Soutenir la construction de bâtiments « bas carbone »**

- Mobiliser et former les professionnels de la rénovation et de la construction

Axe 3.1

Axe 3.2

Axe 3.3

3.1

Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments



Objectif

Disposer d'un parc tertiaire et résidentiel rénové et à basse consommation énergétique
Permettre une accélération du rythme de la transition énergétique du secteur du bâtiment tertiaire et résidentiel pour devenir neutre en carbone

Contexte et description de l'action

Les objectifs nationaux découlant de la Stratégie Nationale Bas Carbone prévoient une réduction d'ici 2030 de 53% des consommations énergétiques liées aux secteurs résidentiel et tertiaire. La stratégie propose une décarbonation quasi-complète de ces secteurs à l'horizon 2050, ce qui permettrait à la France de se rapprocher petit à petit de la neutralité carbone. Le secteur du bâtiment devra ainsi fournir de nombreux efforts, notamment en matière d'efficacité énergétique, de rénovation de l'habitat et d'utilisation d'énergies renouvelables.



3.1.1

INTEGRER LES ENJEUX DE TRANSITION ENERGETIQUE DANS LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)

Intégrer dans le PLH les éléments suivants (2021 – 2022) :

- Limiter l'étalement urbain et l'emprise sur les espaces agricoles
- Identifier les logements énergivores sur le territoire
- Fixer des objectifs de rénovation énergétique

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Approbation du PLH

Axe 3.1

Axe 3.2

Axe 3.3

3.1

Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments



3.1.2

CRÉER UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

- Réaliser une étude d'opportunité à la création d'un Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) de l'habitat : 2020
- Créer un Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) de l'habitat : 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Etude d'opportunité d'un SARE, réalisée (oui/non)
- Création d'un Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (oui/non)
- Nombre de projets accompagnés/an



3.1.3

COMMUNIQUER SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE DANS L'HABITAT

- Sensibiliser/communiquer sur les écocgestes dans les logements : 2021 - 2026
- Distribuer des ampoules LED aux familles aux revenus modestes : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'ampoules LED distribuées
- Nombre de communications réalisées

Axe 3.1

Axe 3.2

Axe 3.3

3.1

Accompagner la rénovation énergétique des bâtiments



3.1.4

SOUTENIR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

- Soutenir financièrement la rénovation des logements existants dans le but de rénover près de 2 100 logements sur la durée du PCAET : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Soliha, SIEGE 27, ADEME, communes, Région Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de projets de rénovations aidées
- Nombre de rénovations faites
- Economies d'énergie du territoire



3.1.5

PROMOUVOIR LES BONNES PRATIQUES D'UTILISATION DU CHAUFFAGE AU BOIS

- Promouvoir les bonnes pratiques d'utilisation du chauffage au bois (équipement de qualité et bien dimensionné, combustible bien sec, entretien régulier des équipements...). : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Soliha, SIEGE 27, ADEME, communes, Région Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de communications réalisées

Axe 3.1

Axe 3.2

Axe 3.3

3.2

Prévenir et lutter contre la précarité énergétique



Objectif

Réduire la facture énergétique des familles en situation de précarité énergétique avec la mise en place d'écogestes

Contexte et description de l'action

Les dépenses énergétiques, importantes pour les ménages résidant dans des logements anciens, accentuent les risques de précarité énergétique (c'est-à-dire lorsqu'un ménage dépense plus de 10% de ses revenus dans ses besoins énergétiques). Du fait des caractéristiques du parc de logement du territoire, des situations de précarité énergétique se développent. Sur le territoire, de nombreux ménages sont en situation de précarité. Il est ainsi nécessaire d'accompagner les habitants à utiliser plus sobrement et plus efficacement leur habitat pour réduire leur facture énergétique.

Points de vigilance/prérequis

Recenser les familles en situation de précarité énergétique



3.2.1

ETENDRE L'OPAH A TOUTE L'INTERCOM

L'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) déjà mise en œuvre sur une partie du territoire de l'Intercom doit être étendu à tout le territoire

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : communes, Soliha, SIEGE 27, ADEME, Région Normandie

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Délibération pour l'extension de l'OPAH à tout le territoire

Prévenir et lutter contre la précarité énergétique



3.2.1 bis

RÉALISER LE PROGRAMME DEPAR

Le programme DEPAR (Diagnostics Énergétiques pour Accompagner la Rénovation) dont l'objectif est diagnostiquer la performance énergétique de logements de ménages propriétaires susceptibles d'être en situation de précarité énergétique sur le territoire doit se poursuivre avec pour objectif de stimuler les actions de rénovations énergétiques : 2021-2022

Pilotage

Porteur Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Soliha, communes, SIEGE 27, ADEME, Région

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de diagnostics réalisés avec le dispositif DEPAR



3.2.1 ter

RÉALISER UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR LA CRÉATION D'UN SERVICE LOCAL D'INTERVENTION POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (SLIME)

Le programme SLIME (Service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie) est un programme de maîtrise de l'énergie en faveur des ménages modestes. Il permet d'organiser les actions de lutte contre la précarité énergétique en massifiant le repérage des ménages en difficultés. Ces actions sont financées grâce au dispositif des Certificats d'économie d'énergie (CEE)

Réaliser une étude d'opportunité pour la création d'un service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie auprès des ménages en difficulté : 2022

Pilotage

Porteur Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Soliha, communes, SIEGE 27, ADEME, Région

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Etude réalisée

Prévenir et lutter contre la précarité énergétique



3.2.1 quater

CRÉER UN SERVICE LOCAL D'INTERVENTION POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

- Selon les conclusions de l'étude d'opportunité (action 3.2.1 ter) , créer le service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Soliha, communes, SIEGE 27, ADEME, Région

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Création du service

Axe 3.1

Axe 3.2

Axe 3.3

3.3

Soutenir la construction de bâtiments « bas carbone »



Objectif

- Disposer d'un parc immobilier consommant moins d'énergie
- Limiter les émissions de gaz à effet de serre et l'empreinte carbone de la construction

Contexte et description de l'action

20% des émissions de gaz à effet de serre du territoire sont dus au secteur résidentiel et tertiaire, soit respectivement les 3^{ème} et 4^{ème} secteurs les plus émetteurs du territoire. La politique du secteur des bâtiments doit donc constituer un axe stratégique fort de la démarche du Plan Climat du territoire. Par ailleurs, 50% des émissions sont issues de l'utilisation d'énergie fossile et 36% à l'électricité. Les performances thermiques des logements sont en amélioration depuis quelques années grâce aux évolutions de la réglementation thermique. Néanmoins, le recours aux matériaux biosourcés reste faible dans les opérations de construction et rénovation. Il convient donc de favoriser d'une part, l'emploi de matériaux biosourcés et d'autre part, le recours aux énergies renouvelables pour les constructions neuves et la rénovation de l'existant.



3.3.1

MOBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS DE LA RÉNOVATION ET DE LA CONSTRUCTION

- Sensibiliser et former les artisans travaillant dans la rénovation et la construction (obtention du label Revenu Garant de l'Environnement RGE) : 2022 - 2026
- Soutenir, promouvoir et accompagner la filière des matériaux biosourcés : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercommunalité Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Soliha, Région, FFB de l'Eure, CMA, CAPEB de l'Eure

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'artisans formés
- Nombre de labels obtenus
- Nombre de communication réalisés
- Recours aux matériaux biosourcés

4. Orientation 4 : Un territoire 100% EnR en 2040

Pour réussir la transition énergétique, il est indispensable de s'affranchir des énergies fossiles que sont le pétrole et le gaz et de développer les énergies renouvelables. Le territoire possède un potentiel fort de développement, notamment sur la filière éolienne qu'il lui faudra exploiter.

Objectifs stratégiques



- Produire 367 GWh d'EnR en 2026 (X 2 par rapport à 2018)
- Développer principalement les filières éolienne, solaire PV et méthanisation

Pour cela, l'Intercom a défini 3 axes stratégiques et 10 actions :

▶ **Axe 4.1. Accompagner le développement des EnR sur le territoire**

- Elaborer un schéma directeur des énergies
- Faciliter la mise en œuvre de projets EnR
- Favoriser l'acceptation sociétale des énergies renouvelables
- Accompagner les projets d'énergies renouvelables participatifs et citoyens

▶ **Axe 4.2. Structurer et développer les filières EnR**

- Développer la filière éolienne
- Développer la filière solaire
- Développer la filière biogaz
- Développer la géothermie
- Développer les énergies de récupération

▶ **Axe 4.3. Structurer et développer les réseaux de distribution de l'énergie**

- Identifier les besoins en termes de capacité d'injection sur les réseaux électriques et gaz

Accompagner le développement des énergies renouvelables sur le territoire

4.1

Objectif

Développer les énergies renouvelables (EnR) pour atteindre la production fixée dans la stratégie territoriale

Contexte et description de l'action

Le développement des énergies renouvelables est un axe important du PCAET. La stratégie de l'Intercom Bernay Terres de Normandie inscrite dans le PCAET est de devenir un «Territoire 100% énergie renouvelable en 2040». La production d'énergie renouvelable sur le territoire devra donc être équivalente à la consommation d'énergie, soit au minimum 723,5 GWh/an.

Points de vigilance/prérequis

Si l'intégralité des consommations énergétiques de l'Intercommunalité ne pourra être couverte par des énergies renouvelables à moyen terme, il est néanmoins indispensable de tendre vers cet objectif pour 2040. Il est donc nécessaire d'affiner l'état des lieux des ressources en énergies renouvelables présentes sur le territoire, et de planifier leur développement.

Cit'ergie
European Energy Award®

4.1.1

ELABORER UN SCHÉMA DIRECTEUR DES ÉNERGIES

Le schéma des énergies (SDE) permet de questionner en détail l'organisation locale du système de consommation et de production d'énergie. Par une analyse des vecteurs énergétiques (électricité, gaz, chaleur, froid), des capacités et contraintes des réseaux, il interroge l'adhésion entre les ambitions de transition énergétique de la collectivité et de ses partenaires, les marges de manœuvre possibles et les moyens à disposition. Il permet de ce fait la déclinaison opérationnelle des objectifs définis dans la stratégie territoriale du PCAET : 2022

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Région, Etat, communes, ADEME, Biomasse Normandie, ENEDIS, GRDF, CA27, SIEGE27, RTE...

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Approbation du schéma directeur des énergies

Orientation 4 : Une territoire 100% énergie renouvelable en 2040

Axe 4.1

Axe 4.2

Axe 4.3

Accompagner le développement des énergies renouvelables sur le territoire



4.1

Cit'ergie
European Energy Award®



4.1.2

FACILITER LA MISE EN ŒUVRE DE PROJETS D'ENR

- Accompagner des projets sur le patrimoine des communes, par la réalisation de notes d'opportunité (étude multi-énergie), en partenariat avec la Région Normandie : 2021 - 2026
- Mettre en place un réseau d'acteurs pour faciliter la réalisation des projets énergies renouvelables, en collaboration avec la région Normandie : 2021
- Sensibiliser les acteurs privés pour promouvoir le développement des énergies renouvelables sur leur patrimoine : visites, réunion de présentation, forum... : 2021 - 2026
- Engager une réflexion sur la mise en place d'un groupement de commande pour l'achat d'électricité verte à l'échelle du territoire : 2021
- Mettre en place des outils d'animation et d'accompagnement : 2021

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Région Normandie, communes, ADEME, Biomasse Normandie, SIEGE27...

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'animations réalisées
- Nombre de notes d'opportunités et d'études de faisabilité réalisées

Cit'ergie
European Energy Award®

4.1.3

FAVORISER L'ACCEPTATION SOCIÉTALE DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Communiquer/sensibiliser les habitants aux enjeux des énergies renouvelables : visites de sites, réunions publiques, animations et concertation... : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Région Normandie, communes, ADEME, Biomasse Normandie, SIEGE27...

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'animations réalisées
- Nombre d'outils de communication réalisés

Accompagner le développement des énergies renouvelables sur le territoire



4.1

Cit'ergie
European Energy Award®



4.1.4

ACCOMPAGNER LES PROJETS D'ÉNERGIES RENOUVELABLES PARTICIPATIFS ET CITOYENS

Il s'agit de favoriser l'émergence et le montage de projets participatifs et citoyens en assurant :

- Une veille territoriale,
- Une pré-identification des projets,
- De l'animation et de la concertation,
- La formation des porteurs de projets et assistance juridique,
- La réponse à des appels à projets.

2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Région Normandie, communes, ADEME, Biomasse Normandie, SIEGE27...

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre de projets accompagnés par la collectivité

Structurer et développer les filières d'énergies renouvelables

4.2

Objectif

L'Intercom Bernay Terres de Normandie s'est engagée à devenir un territoire 100% énergie renouvelable, c'est-à-dire un territoire où la production d'énergie renouvelable est équivalente aux consommations d'énergie d'ici 2040. Pour cela, des efforts importants devront être effectués pour développer la production d'énergies renouvelables. L'Intercom doit ainsi porter la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique de son territoire à 20% en 2020 et à 31% en 2030.

Contexte et description de l'action

La production d'énergie renouvelable sur le territoire est actuellement largement représentée par l'énergie éolienne pour la production d'électricité et par le bois-énergie pour la production de chaleur. Pour atteindre les objectifs ambitieux pour 2040, les énergies renouvelables doivent être mobilisées de façon importante.

Points de vigilance/prérequis

Le territoire doit augmenter de façon significative sa production d'énergies renouvelables mais doit également réduire drastiquement ses consommations énergétiques.

Une attention particulière doit être portée sur la filière bois-énergie et notamment sur la qualité des équipements de chauffage pour maîtriser les émissions de particules fines.



4.2.1

DÉVELOPPER LA FILIÈRE ÉOLIENNE

- Poursuivre le développement de l'éolien (le nord du territoire a été identifié comme particulièrement favorable par le SCoT et l'étude de potentiel de développement)
- Accompagner les projets éoliens en lien avec la mobilisation des propriétaires terriens
- Réaliser des notes d'opportunités et des études de faisabilité sur le patrimoine des communes et de l'Intercom
- Lancer des Appels à Projets pour favoriser l'émergence de projet et maîtriser leur développement.

2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Région Normandie, communes, ADEME, Biomasse Normandie, SIEGE27...

Moyens estimés*

- Investissement Fonctionnement
- < 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

*Le budget de fonctionnement correspond à 0,1 ETP/ an chargé d' identifier et suivre les projets en cours, communiquer, et faire de la coordination. Le reste du budget correspond à l'investissement nécessaire et est supporté par les porteurs de projet
Des financements peuvent être mobilisés : aides régionales, tarifs de rachat

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre de parcs éoliens/éoliennes installés sur le territoire
- Production d'énergie éolienne
- Investissement réalisé dans des projets éoliens

Structurer et développer les filières d'énergies renouvelables

4.2

**Cit'ergie**
European Energy Award®

4.2.2

DÉVELOPPER LA FILIÈRE SOLAIRE

- Réaliser un cadastre solaire et inclure la cartographie dans les documents d'urbanisme : 2021
- Poursuivre le développement de la filière solaire en priorisant les bâtiments résidentiels comme le préconise le SCoT et montrer l'exemple en équipant les bâtiments publics: 2021- 2026
- Favoriser le solaire thermique sur les équipements sportifs

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Région Normandie, communes, ADEME, Biomasse Normandie, SIEGE27...

Moyens estimés*

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

**Le budget de fonctionnement correspond à 0,1 ETP/ an chargé d' identifier et suivre les projets en cours, communiquer, et faire de la coordination. Le reste du budget correspond à l'investissement nécessaire et est supporté par les porteurs de projet
Des financements peuvent être mobilisés : CEE, CITE, aides régionales, tarifs de rachat...*

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre de projets/ surfaces de panneaux installés
- Production d'énergie renouvelable issue de la filière solaire sur le territoire
- Investissements réalisés dans des projets photovoltaïques

**Cit'ergie**
European Energy Award®

4.2.3

DÉVELOPPER LA FILIÈRE BIOGAZ

- Poursuivre le développement de la filière
- Accompagner le développement de la méthanisation agricole et industrielle sur le territoire
- Mettre en place une collecte des biodéchets pour les gros producteurs (> 10 t/an) avec un traitement par méthanisation ou via une plateforme de compostage

2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terre de Normandie

Partenaires : Région Normandie, communes, ADEME, Biomasse Normandie, SIEGE27...

Moyens estimés*

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

**Le budget de fonctionnement correspond à 0,1 ETP/ an chargé d' identifier et suivre les projets en cours, communiquer, et faire de la coordination. Le reste du budget correspond à l'investissement nécessaire et est supporté par les porteurs de projet.
Des financements peuvent être mobilisés : aides régionales, AAP ADEME..*

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Production de biogaz sur le territoire
- Nombre d'installations en service

Structurer et développer les filières d'énergies renouvelables



4.2



4.2.4

DÉVELOPPER LA FILIÈRE GÉOTHERMIE

- Etablir une cartographie précise du potentiel de géothermie sur le territoire : 2021
- Informer les particuliers et les entreprises situées dans une zone favorable : 2022
- Etudier la faisabilité de mettre en place la géothermie des les nouveaux bâtiments
- Réaliser un guide de la géothermie

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terre de Normandie
Partenaires : Région Normandie, communes, ADEME, Biomasse Normandie, SIEGE27...

Moyens estimés*

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

**Le budget de fonctionnement correspond à 0,1 ETP/ an chargé d' identifier et suivre les projets en cours, communiquer, et faire de la coordination. Le reste du budget correspond à l'investissement nécessaire et est supporté par les porteurs de projet. Des financements peuvent être mobilisés : CEE, CITE, fonds chaleur, aides régionales*

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Production de géothermie sur le territoire
- Nombre de PAC recensées sur le territoire



4.2.5

DÉVELOPPER LES ENERGIES DE RÉCUPÉRATION

- Réaliser une étude afin d'identifier les sources potentielles : 2021
- Communiquer auprès des acteurs concernés et les accompagner

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terre de Normandie
Partenaires : Région Normandie, communes, ADEME, Biomasse Normandie, SIEGE27...

Moyens estimés*

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

**Le budget de fonctionnement correspond à 0,1 ETP/ an chargé d' identifier et suivre les projets en cours, communiquer, et faire de la coordination. Le reste du budget correspond à l'investissement nécessaire et est supporté par les porteurs de projet. Des financements peuvent être mobilisés : CEE, fonds chaleur, aides régionales*

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de sources d'énergie de récupération identifiées
- Nombre de projets
- Nombre de KWh produits

Structurer et développer les réseaux de distribution d'énergie**Objectif**

La multiplication des moyens de production décentralisés à partir d'énergies renouvelables nécessitent des investissements sur les réseaux de distribution d'énergie pour absorber la production d'électricité. Afin de soutenir le développement des énergies renouvelables, une étude attentive devra-t-être menée sur l'état des lieux des réseaux de distribution, ainsi que les opportunités et contraintes qu'il présente.

Contexte et description de l'action

En suivant les objectifs de puissance installée pour les énergies renouvelables en 2040, et en prenant en compte les postes sources sur le territoire de l'Intercom (56,2MW) déjà installés, il faudrait plus que tripler la capacité du réseau pour absorber la production d'énergies renouvelables électriques programmées dans le PCAET. Ainsi, le réseau devra être développé localement pour pouvoir accueillir ces nouvelles productions.

Points de vigilance/prérequis

Un état des lieux des réseaux d'énergie existant et un inventaire des systèmes de productions d'énergies est nécessaire. Il permettra d'analyser et de cartographier les ressources, et les futurs raccordements à aménager, tout en prenant en compte les enjeux patrimoniaux, contraintes environnementales et risque naturels. Le montage de l'opération comporte des coût d'investissement et de financement de l'action, ainsi que des coûts de fonctionnement à anticiper et répartir dans le temps.

**IDENTIFIER LES BESOINS EN TERME DE CAPACITÉ D'INJECTION SUR LES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET GAZ**

- Identifier les besoins en terme de capacité d'injection sur les réseaux électriques et gaz et définir une stratégie de déploiement des réseaux : 2021 – 2022
- Réaliser une étude d'identification des secteurs favorables au développement des réseaux de chaleur et du potentiel du territoire : 2021 - 2022

Pilotage

Porteur : SIEGE 27, GRDF, ENEDIS
Partenaires : Région Normandie, communes, Intercom Bernay Terres de Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre de réunions du groupe de travail : RTE, gestionnaires de réseaux, entreprises, collectivités...
- Investissements programmés des grands réseaux de distribution dans les réseaux

5. Orientation 5 : Accompagner les entreprises dans leur transition énergétique

Le secteur économique (tertiaire et industriel) a un impact environnemental non négligeable car il est responsable de 23% des consommations d'énergie, de 10% des émissions de GES, de 62% des émissions de COVNM et de 62% des émissions de SO₂. L'Intercom possède peu de leviers d'action pour agir sur ce secteur mais peut mettre en place des actions d'incitation, de communication ou encore d'accompagnement.

Objectifs stratégiques



- Réduire de 13% les consommations énergétiques
- Réduire de 19% les émissions de GES
- Réduire de 27% les émissions de COVNM et de 68% celles de SO₂

L'Intercom a ainsi défini 1 axe stratégique et 3 actions :

► **Axe 5.1. Accompagner et soutenir les entreprises dans leur transition énergétique**

- Créer un réseau d'entreprises travaillant sur les thématiques de développement durable
- Accompagner les entreprises dans la mise en place de projets permettant de diminuer leur empreinte carbone
- Faire émerger des projets d'écologie industrielle et territoriale

Accompagner et soutenir les entreprises dans leur transition énergétique



5.1

Objectif

Le territoire de l'Intercom présente des enjeux de redéfinition de sa stratégie économique et territoriale. En effet, beaucoup de grandes et moyennes entreprises sont implantées sur le territoire, notamment sur les communes de Bernay, Beaumont et Brionne. L'Intercom a un rôle majeur à jouer pour accompagner les entreprises à réduire leur empreinte carbone.

Contexte et description de l'action

Le secteur industriel représente 17% des consommations énergétiques du territoire, 10% des émissions de gaz à effet de serre, 60% des émissions de COVNM et 55% des émissions de SO2. Afin de réduire les consommations et les émissions du territoire, l'Intercom peut agir sur la mise en réseau des acteurs, le développement de l'économie circulaire, l'optimisation des procédés et la sensibilisation aux économies d'énergie.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux des pratiques actuelles des entreprises du territoire et évaluation du niveau de sensibilisation des dirigeants et employés



5.1.1

CRÉER ET ANIMER UN RÉSEAU D'ENTREPRISES TRAVAILLANT SUR LES THÉMATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Identifier les entreprises volontaires pour participer à un réseau développement durable : 2021
- Sensibiliser les dirigeants d'entreprises du territoire aux enjeux du développement durable (climat, énergie, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, déchets ...) : 2021- 2026
- Proposer des actions collectives sur la réduction de l'emprunte carbone des entreprises : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : CCI, GIAB, CMA, DIRECTE

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de rencontres organisées avec les entreprises
- Nombre de dirigeants d'entreprise formés
- Nombre d'entreprises engagées dans un projet avec l'Intercom en lien avec le Développement Durable

Résultats attendus

Réduire de 13% les consommations énergétiques, de 19% les émissions de GES, de 27% les émissions de COVNM et de 68% les émissions de SO2

Axe 5.1

Accompagner et soutenir les entreprises dans leur transition énergétique



5.1

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LA MISE EN PLACE DE PROJETS PERMETTANT DE DIMINUER LEUR EMPREINTE CARBONE



5.1.2

- Identifier les entreprises volontaires pour étudier des nouvelles solutions d'approvisionnement énergétique de leur flotte de véhicules et les accompagner dans leur démarche : 2021 – 2026
- Accompagner les entreprises dans la réalisation de Bilans Carbone et Audits énergétiques : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : ADEME, CCI, GIAB, CMA

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

Nombre d'audits énergétiques réalisés
Nombre de Bilan Carbone réalisé et suivi de la diminution des émissions de CO2
Atteinte des objectifs du Plan Efficacité Energétique
Evolution des flottes automobiles

Résultats attendus

Réduire de 13% les consommations énergétiques, de 19% les émissions de GES, de 27% les émissions de COVNM et de 68% les émissions de SO2



5.1.3

FAIRE ÉMERGER DES PROJETS D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

Accompagner les entreprises sur des projets d'Ecologie Industrielle Territoriale : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : ADEME, CCI, GIAB, CMA

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de projets d'économie circulaire mis en œuvre sur le territoire
- Nombre de projets de développement des synergies entre entreprises développés

6. Orientation 6 : Gérer durablement les filières agriculture et forêts

L'agriculture, activité importante sur le territoire, premier secteur émetteur de GES, principal secteur émetteur d'ammoniac et ayant un potentiel de séquestration carbone est un enjeu majeur. Tout comme pour le secteur économique l'Intercom possède peu de leviers pour agir dessus mais peut mettre en place des actions d'incitation, de communication, de formation ou d'accompagnement.

La forêt est également importante du fait de son fort potentiel de séquestration carbone qu'il faudra maintenir voire développer.

Objectifs stratégiques



- Réduire de 5% les consommations d'énergie
- Réduire de 8% les émissions de GES
- Réduire de 4% les émissions d'ammoniac, de 3% les émissions de particules fines et de 35% les émissions de NOX
- Maintenir voire préserver la séquestration carbone

L'Intercom a ainsi défini 2 axes stratégiques et 10 actions :

▶ **Axe 6.1. Soutenir la filière agricole dans sa transition énergétique**

- Finaliser, mettre en œuvre et suivre le projet alimentaire territorial (PAT)
- Favoriser et développer les filières alimentaires de proximité
- Sensibiliser et former les agriculteurs
- Accompagner les agriculteurs dans le changement de pratiques
- Développer la filière bois-bocager

▶ **Axe 6.2. Accompagner les propriétaires forestiers à la gestion durable de leurs boisements**

- Sensibiliser les propriétaires à la gestion durable des forêts
- Mettre en place une charte forestière de territoire
- Mieux gérer les forêts du territoire et l'approvisionnement en bois
- Adapter les essences au climat de la région
- Développer la filière bois-énergie

Soutenir la filière agricole dans sa transition énergétique**Objectif**

Réduire les émissions de GES de l'agriculture et développer la séquestration carbone sur le territoire grâce à l'évolution des pratiques.

Contexte et description de l'action

L'agriculture est un secteur d'activité important sur le territoire de l'Intercom. En effet, en plus de participer à l'activité économique, l'activité agricole contribue à la qualité des paysages, à la séquestration carbone et à la préservation de la biodiversité. Ce secteur d'activité est le premier émetteur de gaz à effet de serre et d'ammoniac du territoire. La contribution de ce secteur est donc fondamentale pour atteindre les objectifs à long terme du territoire.



Cit'ergie
European Energy Award®

6.1.1

FINALISER, METTRE EN ŒUVRE ET SUIVRE LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- Réaliser un diagnostic de la situation actuelle concernant les pratiques alimentaires et agricoles en concertation avec les acteurs du territoire : 2021
- Mettre en place un plan d'action qui répond au Plan Régional d'Agriculture durable et au Programme National pour l'Alimentation : 2021
- Mettre en œuvre et suivre le plan d'action : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Chambre d'Agriculture, Association Bio Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre d'actions mises en œuvre
- Atteinte des objectifs du Projet Alimentaire Territorial
- Nombre d'agriculteurs engagés
- Nombre de produits locaux dans les grandes et moyennes surfaces

Soutenir la filière agricole dans sa transition énergétique



FAVORISER ET DÉVELOPPER LES FILIÈRES ALIMENTAIRES DE PROXIMITÉ

- Approvisionner la restauration collective en produits locaux et/ou issus de l'agriculture biologique : 2022 - 2026
- Réaliser des actions de formation/sensibilisation dans les cantines du territoire (circuits courts, alimentation « bas carbone ») : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
 Partenaires : établissements scolaires, agriculteurs, Chambre d'agriculture, communes, Association Bio Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Part des produits locaux et/ou bio dans la restauration collective
- Part de la production locale consommée localement
- Nombre d'actions de formation/sensibilisation



SENSIBILISER ET FORMER LES AGRICULTEURS

Sensibiliser et former les agriculteurs sur le changement des pratiques permettant de diminuer les émissions de GES et d'ammoniac : alternatives aux produits phytosanitaires, réduction du labourage ... : 2021 - 2026

Pilotage

Porteurs : Intercom Bernay Terres de Normandie, Chambre d'Agriculture
 Partenaires : ADEME, Association Bio Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'agriculteurs formés
- Nombre de sessions de formation
- Nombre de cultures de couverture
- Part des aliments importés dans la consommation locale

Résultats attendus

Réduire de 8% les émissions de GES non énergétiques, réduire de 3% les émissions d'ammoniac

Soutenir la filière agricole dans sa transition énergétique



ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS DANS LE CHANGEMENT DE PRATIQUES

- Réaliser une étude de conversion technico-économique : 2021
- Former et accompagner les agriculteurs dans la conversion à l'Agriculture Biologique : 2021 - 2026
- Développer des aides à l'investissement pour l'acquisition d'équipements favorables aux changements de pratiques agricoles : 2023 - 2026
- Créer un observatoire foncier agricole : 2023

Pilotage

Porteurs : Intercom Bernay Terres de Normandie, Chambre d'Agriculture

Partenaires : Association Bio Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'agriculteurs formés
- Nombre de sessions de formation organisées
- Montant des aides accordées

Résultats attendus

Réduire de 8% les émissions de GES non énergétiques, réduire de 3% les émissions d'ammoniac



DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS-BOCAGER

Etudier la faisabilité et les modalités de la mise en place d'une aide à la plantation et l'entretien de haies dans un objectif de production de bois énergie : 2021

Déployer l'aide : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie, Département

Partenaires : Chambre d'Agriculture

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Linéaires de haies plantées
- Montant des aides accordées
- Augmentation de la séquestration carbone

Résultats attendus

Augmentation de la séquestration carbone et maintien des continuités écologiques

Accompagner les propriétaires forestiers à la gestion durable de leurs boisements**Objectif**

La filière forêt-bois est actuellement au cœur de la transition écologique et énergétique. L'Intercom doit s'appuyer sur ses ressources importantes pour lutter contre le changement climatique. Les objectifs principaux sont de développer les surfaces forestières et l'usage du bois d'œuvre dans la construction et l'ameublement, ainsi que de substituer des matériaux énergivores et des énergies fossiles par le bois. De cette manière, la gestion durable de la forêt est un enjeu prioritaire.

Contexte et description de l'action

La forêt représente 18 211 ha soit 19,6% du territoire de l'Intercom. Les forêts de feuillus représentent 83% des surfaces et 10,5% sont des résineux. En ce qui concerne le potentiel de séquestration carbone, le territoire de l'Intercom peut stocker annuellement près de 90 000 tonnes de CO₂e (si l'on comptabilise les forêts, les prairies, les cultures, les sols artificiels, les autres sols, les produits bois et les haies). De plus, le stock de carbone dans les matériaux bois sur le territoire est, lui, estimé à 1 400 tCO₂e supplémentaires par an. Si l'on considère ces chiffres, on peut estimer que le territoire pourra, en 2050, compenser ses émissions résiduelles avec ses propres ressources en sols et forêts.

Points de vigilance/prérequis

Etat des lieux des sols et forêts et des pratiques utilisées pour gérer ces surfaces riches en potentiel de séquestration carbone

**SENSIBILISER LES PROPRIÉTAIRES À LA GESTION DURABLE DES FORÊTS**

- Identifier les parcelles et les propriétaires fonciers : 2022
- Sensibiliser et former les propriétaires fonciers identifiés : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : CRPF, URCOFOR

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

- Nombre de propriétaires identifiés
- Nombre de propriétaires formés

Accompagner les propriétaires forestiers à la gestion durable de leurs boisements

6.2



Cit'ergie
European Energy Award®

6.2.2

METTRE EN PLACE UNE CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

- Réaliser un diagnostic de la situation forestière du territoire : 2022
- Définition des enjeux et objectifs de la charte et d'un plan d'actions associé : 2022
- Mise en œuvre du plan d'actions : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaire : Propriétaires forestiers, CRPF, URCOFOR, ONF, DREAL

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Elaboration et validation de la charte forestière de territoire
- Mise en œuvre des actions de la charte forestière



Cit'ergie
European Energy Award®

6.2.3

MIEUX GÉRER LES FORÊTS DU TERRITOIRE ET L'APPROVISIONNEMENT EN BOIS

- Mise en œuvre du Plan d'Approvisionnement Territorial en Bois en lien avec le SCoT : 2021 - 2026
- Promouvoir la certification « Gestion durable des forêts » sur le territoire : 2021 - 2026
- Créer un catalogue sur les constructions en bois à destination des collectivités et promouvoir ce type de construction : 2021 - 2026
- Favoriser la mise en gestion des forêts communales : 2021 - 2026
- Organiser des évènements sur le thème de la gestion/exploitation forestière durables et l'utilisation du bois pour la construction et le mobilier urbain : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Communes, SAFER, CRPF, URCOFOR

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'évènements organisés
- Part des forêts communales engagées dans l'élaboration d'un Plan de Gestion approuvé
- Part de forêts locales certifiées «Gestion durable des forêts »

Accompagner les propriétaires forestiers à la gestion durable de leurs boisements



6.2



6.2.4

ADAPTER LES ESSENCES AU CLIMAT DE LA RÉGION

- Réaliser une étude prospective sur les essences adaptées à la région : 2023
- Identifier les débouchés pour la valorisation des essences adaptées : 2023
- Communiquer sur ces essences et sensibiliser les propriétaires forestiers : 2024 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : SAFER, CRPF, URCOFOR, ONF, DREAL

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'essences identifiées sur le territoire
- Nombre de communications effectuées

DÉVELOPPER LA FILIÈRE BOIS-ÉNERGIE



Cit'ergie
European Energy Award®

6.2.5

- Poursuivre le développement de la filière bois-énergie : 2021 - 2026
- Développer la filière bois-bocager : réaliser une étude sur la ressource disponible via les haies et les petites parcelles boisées et mettre en place un dispositif d'aide à la plantation de haies (nécessité d'assortir ces mesures d'un plan de gestion durable des haies afin de préserver la trame verte) : 2022 – 2026
- Mettre en place une charte de gestion durable des haies : 2022
- Promouvoir le programme Normandie Forever qui propose de compenser les émissions de carbone en mobilisant les peuplements forestiers « pauvres » et en plantant des essences d'avenir : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terre de Normandie
Partenaires : SAFER, CRPF, URCOFOR

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Tonnes de bois bocager entrant dans les plans d'approvisionnement des chaufferies biomasses
- Production d'énergie renouvelable issue de la filière bois-énergie sur le territoire

7. Orientation 7 : Un territoire résilient face au changement climatique

Malgré les actions de lutte contre le changement climatique qui sont et seront mises en place, les conséquences du dérèglement seront visibles sur le territoire. Il sera ainsi nécessaire de mettre en œuvre des actions d'adaptation pour limiter au maximum l'impact des changements.

Objectifs stratégiques



- Préserver la ressource en eau (qualité et quantité)
- Réduire l'exposition des populations et des infrastructures aux risques
- Préserver les milieux naturels et la biodiversité
- Améliorer la résilience alimentaire

L'Intercom a ainsi défini 5 axes stratégiques et 10 actions :

- ▶ **Axe 7.1. Consolider et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique**
 - Elaborer un programme d'adaptation au changement climatique
 - Créer et animer un GIEC local
- ▶ **Axe 7.2. Préserver la biodiversité**
 - Réaliser une trame verte et bleue sur le territoire de l'Intercom
- ▶ **Axe 7.3. Optimiser la gestion des eaux et des milieux aquatiques**
 - Mettre en œuvre le programme de restauration des mares
 - Réaliser des études de bassins versants sur les secteurs non couverts
 - Elaborer des programmes d'aménagement de lutte contre les ruissellements
 - Prendre en compte les impacts du changement climatique dans la gestion du risque inondation
 - Intégrer les enjeux « lutte contre le ruissellement » et « gestion des eaux pluviales » dans le SCoT et les documents d'urbanisme
- ▶ **Axe 7.4. Aménager durablement le territoire**
 - Réviser le SCoT
- ▶ **Axe 7.5. Maintenir et préserver la séquestration carbone**
 - Maintenir et préserver la séquestration carbone

Consolider et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique



7.1

Objectif

Limiter les impacts environnementaux, sociaux et économiques du changement climatique en proposant une politique d'adaptation ambitieuse. Pour cela et sur la base du diagnostic et de la stratégie qui ont été réalisés, il est nécessaire d'approfondir les connaissances sur la vulnérabilité du territoire au changement climatique et d'élaborer un programme d'action.

Contexte et description de l'action

Le climat de l'Intercom Bernay Terres de Normandie est influencé par la proximité de l'espace maritime. Une augmentation moyenne générale des températures est attendue pour le milieu du 21^{ème} siècle, comprise entre 1 et 2°C sur les côtes et entre 2 et 3°C à l'intérieur des terres. Les changements liés à l'évolution du climat sont déjà perceptibles et concernent notamment les risques naturels (inondations, sécheresses pouvant induire des feux de forêts, aléas « retrait gonflement » des sols argileux) et les risques sanitaires et sociaux (risques de canicules et prévalences accrues de certaines maladies comme l'asthme en lien avec la qualité de l'air).

Malgré les actions qui sont et seront mises en place pour lutter contre le changement climatique, ses effets vont aller en s'amplifiant et auront des impacts notables sur les milieux et les activités. Il est ainsi nécessaire de se préparer et de construire des politiques d'adaptation.

Points de vigilance/prérequis

- Renforcer les connaissances de l'impact du changement climatique



Cit'ergie
European Energy Award®

7.1.1

ELABORATION D'UN PROGRAMME D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Elaboration d'un programme d'adaptation au changement climatique : 2022
- Mise en œuvre du programme : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Communes, experts, associations, partenaires institutionnels

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Approbation du programme d'adaptation
- Nombre d'actions du programme réalisées.

Consolider et mettre en œuvre une stratégie d'adaptation au changement climatique



7.1



Cit'ergie
European Energy Award®

7.1.2

CRÉATION ET ANIMATION D'UN GIEC LOCAL

- Constituer un groupe de réflexion citoyen autour des questions d'adaptation au changement climatique via un « GIEC local » (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat) : 2021
- Animation du GIEC local : 2022 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Communes, membres du GIEC local, experts, associations, partenaires institutionnels

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de membres du GIEC local
- Nombre de réunions du GIEC local
- Nombre de publications du GIEC local
- Nombre de participants aux actions de sensibilisation

Préserver la biodiversité



7.2

Objectif

Préserver la biodiversité en identifiant et protégeant les continuités écologiques

Contexte et description de l'action

Le réchauffement climatique va impacter la biodiversité, avec notamment des modifications de l'aire de répartition de nombreuses espèces et une réduction de l'espace disponible pour certaines autres (risque d'extinction). Il convient donc de sauvegarder des espaces de nidification et d'alimentation afin de maintenir des espaces accueillants la biodiversité.

Points de vigilance/prérequis

Réaliser un inventaire des espèces faunes/flores du territoire



7.2.1

RÉALISER UNE TRAME VERTE ET BLEUE SUR LE TERRITOIRE DE L'INTERCOM

- Formaliser la stratégie d'action : 2021
- Élaborer la Trame Verte et Bleue (inventaire, schéma de préservation,...) : 2021
- Mettre en œuvre la Trame Verte et Bleue : 2022 - 2026
- Evaluer et réviser la Trame Verte et Bleue : 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Communes, Agence de l'eau, CEREMA,
Agence Régionale de la Biodiversité, DREAL

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de discontinuités écologiques améliorées / créées
- Surface des espaces de nature sur le territoire
- Nombre d'espèces menacées et évolution

Optimiser la gestion des eaux et des milieux aquatiques



7.3

Objectif

Préserver la quantité et la qualité de la ressource en eau et limiter les risques inondations et ruissellements.

Contexte et description de l'action

Il est nécessaire, d'une part, d'aménager le territoire de manière à prévenir des épisodes d'inondation (bassin de rétention, pratiques culturales adaptées, bandes enherbées). D'autre part, de favoriser les économies d'eau sur le territoire, en rationalisant les consommations d'eau par rapport aux besoins et en diversifiant les origines de l'alimentation en eau selon les usages (nappe, eau potable, récupération d'eau de pluie).

Points de vigilance/prérequis

Renforcer la connaissance de l'impact du changement climatique sur la ressource en eau, nécessité d'avoir un outil de gestion quantitatif des différents usages de l'eau (prélèvements agricoles, eau potable,...)



7.3.1

METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE RESTAURATION DES MARES

- Développer et animer un réseau d'acteurs en faveur des mares en organisant des rencontres thématiques, des formations ou des animations sur les mares (dans le cadre manifestations nationales comme « Fréquence grenouille » ou la « Fête des mares ») : 2021 - 2026
- Agir concrètement pour le maintien et le développement des mares en accompagnant les porteurs de projets à mettre en œuvre des programmes de restauration de mares sur leur territoire : 2021 - 2026
- Améliorer et partager les connaissances sur les mares, en mettant à disposition des acteurs du territoire des outils de diagnostic et de référencement des mares (fiche de caractérisation, base de données des mares de Normandie) ainsi que des références bibliographiques : 2022 - 2026
- Poursuivre et développer le programme de restauration des mares porté par l'Intercom Bernay Terres de Normandie : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Région Normandie, Communes, Agence de l'eau Seine-Normandie, CEREMA

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de réunions du réseau
- Nombre de publications
- Nombre de mares restaurées

Optimiser la gestion des eaux et des milieux aquatiques



7.3



7.3.2

REALISER DES ÉTUDES DE BASSINS VERSANTS SUR LES SECTEURS NON COUVERTS

Presque toutes les communes du territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie sont couvertes par des études de bassin versant. Ces études permettent de connaître le fonctionnement hydraulique des eaux de surfaces et de recenser les dysfonctionnements existants. Dans ces études, le territoire est découpé en sous-bassins versants : les axes de ruissellement (chemins préférentiels des eaux de surface) y sont recensés, les mares, ou encore les zones de stagnation d'eau.

Réaliser des études de bassins versants sur les secteurs non couverts : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Région Normandie, Communes, Agence de l'eau Seine Normandie, CEREMA

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de diagnostic réalisés
- Nombre d'animation, et d'outil de communication lancés



7.3.3

ELABORER DES PROGRAMMES D'AMÉNAGEMENT DE LUTTE CONTRE LES RUISSELLEMENTS

A partir des études de bassin versant, réaliser des aménagements afin de lutter contre les ruissellements. Les objectifs sont de limiter l'érosion, la dégradation des sols, l'exposition au risque naturel des personnes et des biens, d'éviter la dégradation des infrastructures routières, et de protéger la ressource en eau potable : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie
Partenaires : Région Normandie, Communes, Agence de l'eau, CEREMA

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
 < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'aménagements créés
- Nombre d'ouvrages entretenus

Optimiser la gestion des eaux et des milieux aquatiques



7.3

PRENDRE EN COMPTE LES IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA GESTION DU RISQUE INONDATION



7.3.4

Le territoire est vulnérable au risque inondation et ruissellement. Il est donc important de mener une étude approfondie sur l'impact du changement climatique sur le risque inondation et de mettre en place des Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) ou d'adapter si besoin les PPRI existants : 2023

Il est également important de former et de sensibiliser les acteurs du territoire au risque inondation et à la gestion de la ressource en eau : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Communes, Agence de l'eau, CEREMA

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles pour les inondations chaque année sur le territoire
- Nombre de biens inondés chaque année
- Nombre de routes coupées par les inondations chaque année



7.3.5

INTÉGRER LES ENJEUX « LUTTE CONTRE LE RUISSELLEMENT » ET « GESTION DES EAUX PLUVIALES » DANS LE SCOT ET LES DOCUMENTS D'URBANISME

La vulnérabilité aux inondations dépend du climat, mais également des choix d'aménagement. En effet, l'artificialisation des sols favorise le ruissellement des eaux pluviales ce qui accroît le risque d'inondation. Le risque inondation est le risque le plus répandu en Normandie avec 57% des communes concernées par au moins un arrêté de catastrophe naturelle relatif aux inondations et aux coulées de boues. (voir fiche action 7.4.1)

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Communes

Moyens estimés

Investissement Fonctionnement

< à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€

200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre d'avis transmis par le service urbanisme sur les projets d'aménagements
- Nombre d'avis transmis par le service urbanisme pris en compte par le pétitionnaire

Aménager durablement le territoire

7.4

Objectif

Intégrer les enjeux climat air énergie dans les documents d'urbanisme permet d'avoir une politique d'aménagement cohérente avec les objectifs définis dans la stratégie territoriale et ainsi de réduire l'empreinte environnementale en agissant sur l'ensemble des thématiques (mobilité, habitat, séquestration carbone, qualité de l'air, ...)

Contexte et description de l'action

L'étalement urbain est fortement générateur d'émissions de GES et de polluants atmosphériques, en particulier dans les secteurs des transports et du bâtiment. Consommateur de terres agricoles et d'espaces naturels, il génère également des coûts pour les collectivités.

Le territoire est en partie couvert par le SCoT du Pays Risle et Charentonne approuvé en 2012. La révision du SCoT a été approuvée et doit être mise en œuvre opérationnellement.

Points de vigilance/prérequis

Associer l'ensemble des parties prenantes dans la révision du SCOT



Cit'ergie
European Energy Award®

7.4.1

RÉVISER LE SCOT

- Identifier un pilote et créer une équipe projet : 2021
- Sensibiliser les élus et les techniciens aux enjeux croisés de l'urbanisme, du climat, de l'énergie et de la qualité de l'air afin de favoriser une approche transversale : 2021
- Lancer la révision du SCoT : 2021 – 2022
- Mettre en œuvre le SCoT : 2023 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : Communes, CAUE 27, Région Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel**Indicateurs de suivi et d'évaluation**

Approbation du SCoT

Prise en compte des enjeux climat-air-énergie dans les orientations

Surface annuelle artificialisée par an (ha/an)

Surface annuelle désartificialisée (ha/an)

Maintenir et préserver la séquestration carbone

7.5

Objectif

Maintenir les surfaces agricoles, naturelles et en forêt, développer la plantation de haies, augmenter l'utilisation de matériaux biosourcés dans la construction

Contexte et description de l'action

Les espaces agricoles, naturels et les forêt ont un pouvoir de séquestration carbone important. Il est ainsi nécessaire de les préserver, de les développer et de les gérer durablement.

Les matériaux biosourcés permettent également de piéger du carbone et la promotion de la filière bois-construction est un levier d'action non négligeable pour améliorer l'impact environnemental du territoire.

Cit'ergie
European Energy Award

7.5.1

MAINTENIR ET PRÉSERVER LA SÉQUESTRATION CARBONE

- Limiter l'étalement urbain et l'artificialisation des sols et maintenir les espaces de prairie (voir fiche action 7.4.1)
- Promouvoir les techniques agricoles permettant de développer la séquestration du carbone (voir fiches action 6.1.3 et 6.1.4)
- Développer la plantation de haies (voir fiche action 6.1.5)
- Mettre en place une gestion durable des forêts (voir axe 6.2)
- Promouvoir l'utilisation de matériaux biosourcés dans les constructions en valorisant la production locale (voir fiche action 6.2.3)

8. Orientation 8 : La qualité de l'air

Une part importante des actions mises en œuvre dans les 7 premières orientations auront un impact sur la qualité de l'air. Il existe cependant d'autres leviers directs à activer pour améliorer la qualité de l'air et limiter les rejets nocifs.

Objectifs stratégiques




- Réduire de 25% les émissions de COVNM
- Réduire de 11% les émissions de PM10
- Réduire de 15% les émissions de PM2,5
- Réduire de 73% les émissions de SO2
- Réduire de 4% les émissions de NH3
- Réduire de 27% les émissions de NOX
- Améliorer la qualité de l'air intérieur

L'Intercom a ainsi défini 1 axe stratégique et 5 actions :

► **Axe 8.1. Réduire les émissions de polluants atmosphériques**

- Sensibiliser les particuliers à la qualité de l'air extérieur et intérieur
- Favoriser le remplacement des chauffages au bois par des appareils peu émissifs
- Favoriser l'utilisation de véhicules propres
- Limiter le brûlage de déchets verts
- Identifier et limiter l'exposition des publics sensibles

Réduire les émissions de polluants atmosphériques 

8.1

Objectif

Améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur sur le territoire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

Contexte et description de l'action

La qualité de l'air est un enjeu environnemental et social important. En effet, chaque année, 48 000 décès prématurés sont dus à la pollution de l'air en France. Il est ainsi nécessaire de mettre en place des actions permettant de réduire les émissions de polluants atmosphériques.

La combustion de produits fossiles, l'utilisation de solvants, le chauffage au bois ou encore l'utilisation de produits phytosanitaires émettent des polluants atmosphériques. Les actions de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre dans le PCAET ont un effet positif sur la qualité de l'air. Il est toutefois important de cibler des actions spécifiques pour diminuer la pollution atmosphérique.

8.1.1 

SENSIBILISER LES PARTICULIERS À LA QUALITÉ DE L'AIR EXTERIEUR ET INTERIEUR

- Réaliser des campagnes de communication régulières sur la qualité de l'air et ses enjeux : 2021 – 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : ATMO Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de communication réalisées
- Nombre de personnes sensibilisées

Axe 5.1

Réduire les émissions de polluants atmosphériques



8.1

FAVORISER LE REMPLACEMENT DES CHAUFFAGES AU BOIS PAR DES APPAREILS PEU ÉMISSIFS



8.1.2

- Promouvoir les bonnes pratiques d'utilisation du chauffage au bois (équipement de qualité et bien dimensionné, combustible bien sec, entretien régulier des équipements...) : Voir axe fiche action 3.1.5 : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : ATMO Normandie

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de communication réalisées
- Nombre de remplacements d'appareils
- Emissions de particules évitées



8.1.3

FAVORISER L'UTILISATION DE VÉHICULES PROPRES

- Communiquer sur les enjeux croisés de qualité de l'air et de mobilité : 2021 - 2026
- Encourager l'utilisation des motorisations alternatives : Voir axe 2.6 : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : ATMO Normandie, Région Normandie

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de communications réalisées
- Evolution de la motorisation du parc de véhicules
- Evolution des émissions de polluants

Axe 5.1

Réduire les émissions de polluants atmosphériques



8.1



8.1.4

LIMITER LE BRÛLAGE DES DÉCHETS VERTS

- Communiquer largement sur l'interdiction de brûler des déchets verts à l'air libre : Voir axe fiche action 1.4.6 : 2021 - 2026

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : ATMO Normandie

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de communications réalisées



8.1.5

IDENTIFIER ET LIMITER L'EXPOSITION DES PUBLICS SENSIBLES

- Identifier et prévenir l'exposition des personnes sensibles aux zones soumises à la pollution de l'air, comme les crèches en bordure de route fréquentées : 2021 - 2023

Pilotage

Porteur : Intercom Bernay Terres de Normandie

Partenaires : ATMO Normandie

Moyens estimés

- Investissement Fonctionnement
- < à 10 k€ 10 k€ à 50 k€ 50 k€ à 200 k€
- 200 k€ à 500 k€ > 500 k€

Suivi opérationnel

Indicateurs de suivi et d'évaluation

- Nombre de personnes sensibles identifiées
- Réduction du nombre de personnes sensibles exposées